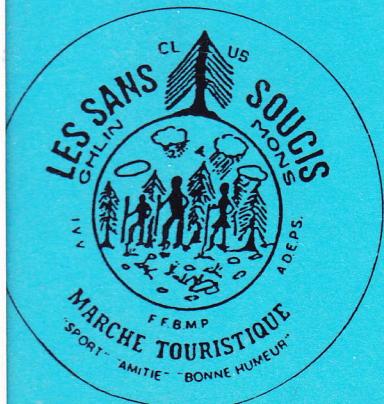
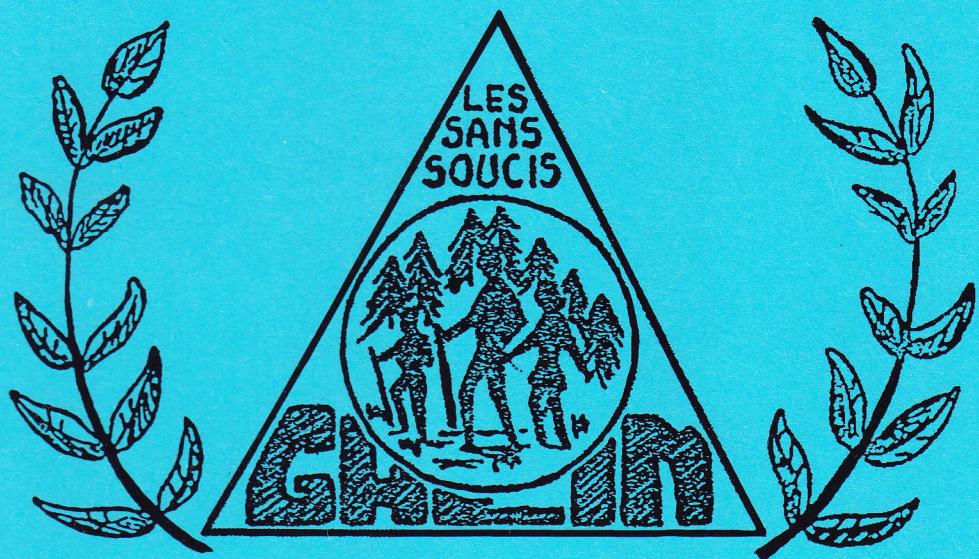


# HISTORIQUE DU CLUB DE MARCHE

## LES SANS SOUCIS



## **AVERTISSEMENT**

*Ecrire l'historique d'un club comme le notre n'est pas chose simple. Aussi ai-je l'intention de vous conter bien des épisodes marquants de la naissance à nos jours du club "Les Sans Soucis".*

*J'espère que ces lignes rappelleront à certains d'excellents souvenirs et aux autres de connaître un peu mieux leur club.*

*Cette recherche, évidemment, pourra parfois apparaître décousue et l'agencement quelque peu arbitraire puisque j'ai choisi un ordre chronologique des sujets.*

*Il n'en reste pas moins que mon intention a été de faire en sorte que l'histoire des "Sans Soucis" soit traitée sous tous les angles possibles.*

*Cependant, je reste conscient que le dernier mot n'à pas été dit, tant s'en faut! Le sera-t-il jamais? Ces lignes n'ont donc pas la prétention d'être une somme sur l'histoire des "Sans Soucis".*

*Je serai reconnaissant pour toute réaction, suggestion, critique provenant de tout horizon. Elles seront utiles pour d'éventuelles corrections.*

*Durieux Joseph*

*Secrétaire*

## ***HISTORIQUE***

*Dans les premiers mois de l'année 1975, un groupe d'amis épris de calme, de liberté et amis de la nature décident de former un club de marche à Ghlin.*

*Le 25 juin 1975 est la date de fondation du "Club de Marche Touristique de Ghlin". Les créateurs de ce club sont : Debeil Hilaire, Debeil Jean-Claude, Lelong Fernand, Wéry Willy et Lamblin Jean-Noël. Des statuts furent élaborés et signés par onze fondateurs. (page 3)*

*Le dimanche 12 octobre 1975 : organisation de la première marche du club avec des distances de 5-10 et 15 Km ; et comme point de départ, l'école Saint Joseph, 16 bis, rue ferrer , actuellement rue de la Culture, (fusion des communes) à Ghlin. (Voir 1° tracet, prospectus, invitation, page 2-6-7) Le nombre de marcheurs reçu était de 150.*

*Il existait trois types bien différents de marche :*

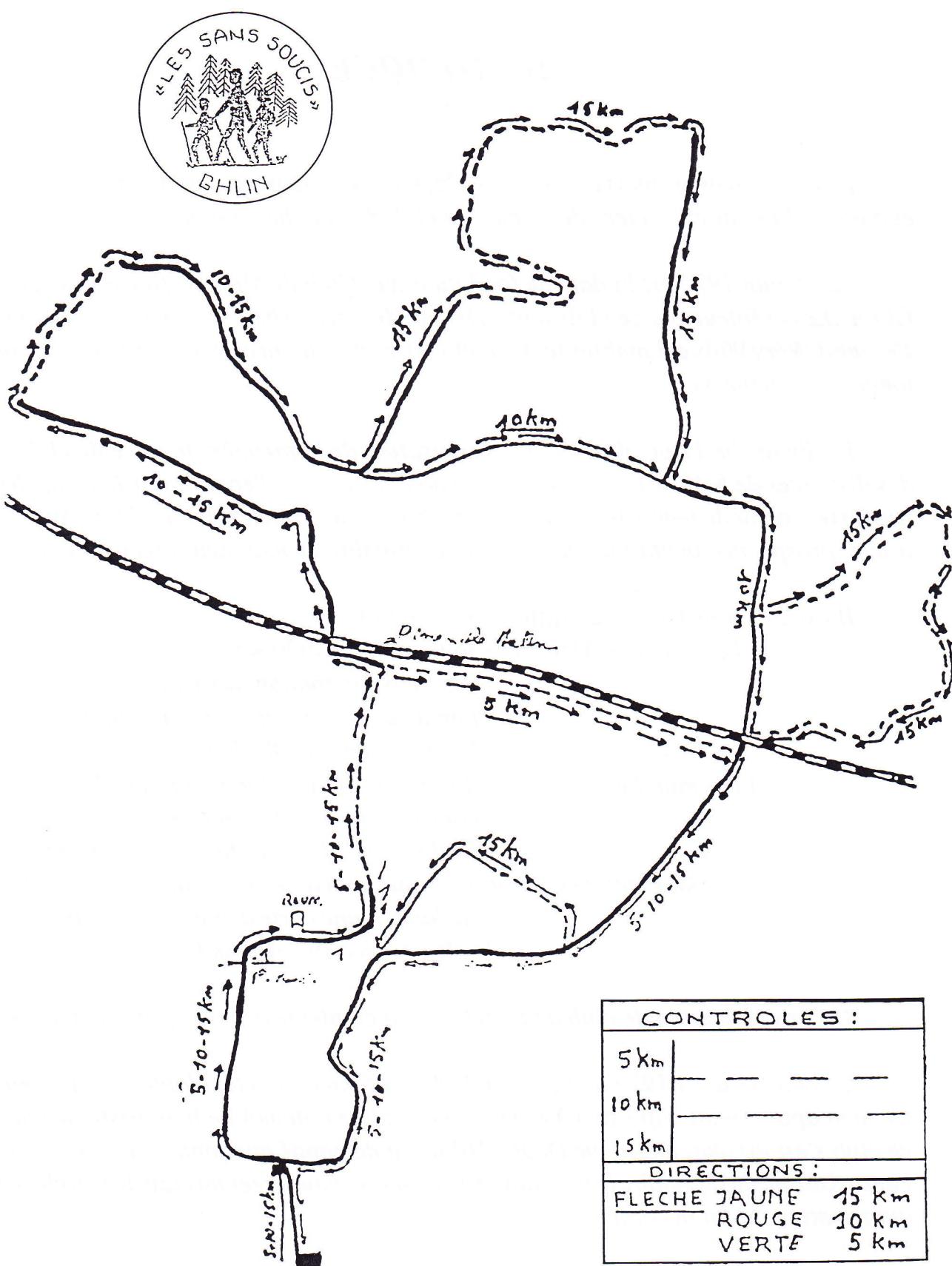
- 1) Les marches ADEPS : - toujours 5,10 et 20 Km*
  - pas de participation aux frais*
  - jamais de buvette en cours de route*
  - les parcours sont fléchés*
- 2) Les marches de club : - différents circuits (longueur variable)*
  - contrôles et buvettes en cours de route*
  - fléchées par des marcheurs expérimentés*
- 3) Les marches d'orientation : vous choisissez le sentier le plus adapté et à l'aide d'une carte d'état major vous le suivez le plus correctement possible.*

*Un grand nombre de club de marche, déjà en pleine activité, portaient un nom.*

*C'est le 31 avril 1976 que le nom de "Sans Soucis" a, été adopté définitivement. Ce nom appartenait auparavant à un club de rallye automobile humoristique. Quand ce club s'est dissout, monsieur Debeil Hilaire a demandé aux fondateurs de ce club l'autorisation de reprendre le nom des "Sans Soucis" pour créer un club de marche. Cette autorisation lui fut accordée.*

# Un document historique :

## la 1er marche des Sans Soucis



*Les Sans Soucis.  
Club de marche.  
GHLIN*

**Statuts.**

*L'an mil neuf cent septante-cinq, le 25 juin.*

*A l'initiative des soussignés, dont la liste de comparution figure en annexe.*

*Il a été convenu de créer un club sous la dénomination de : Club des marcheurs Les Sans Soucis.*

*Titre I . objet, siège et durée .*

*Article 1er. Le club les Sans Soucis a pour objet de promouvoir les activités sportives liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié. Le club organisera au minimum une marche touristique par an sous l'appellation "Marche des Sans Soucis".*

*Article 2 . Le local est situé : Rue de la Culture, 16 bis Grand-hall 7410 Ghlin.*

*Article 3 . L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision de l'assemblée générale.*

*Titre II. Administration, direction et surveillance de l'association.*

*Article 4 . Les responsabilités du club seront assumées par le comité.*

*Article 5 . Composition du comité.*

*Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire-Adjoint, Trésorier, Responsable des publications, Commissaires (4 minimum), Directeur Sportif responsable de la marche annuelle.*

*Article 6 . Attribution des postes. Les postes seront attribués après des élections organisées lors de l'assemblée générale des membres, tous les ans avec majorité simple.*

*Article 8 . Les membres du comité ne pourront être distribués qu'à la majorité des deux-tiers des membres après assemblée provoquée par le même nombre de membres.*

*Article 9 . Tous les membres, sauf les membres du comité sortant, auront droit au vote. La voix du président est délibérative en cas d'égalité de voix pour un poste à pourvoir.*

*Article 10 . Fonctionnement de l'encaisse.*

- 50% de l'actif seront attribués aux membres sous formes diverses décidées par le comité.
- 25% constitueront le fond de roulement pour l'exercice suivant.
- 25% pourront être attribués à une oeuvre philanthropique.

*Article 11 . Le comité en fonction pourra décider d'organiser une marche au profit d'une oeuvre locale.*

*Article 12 . En cas de dissolution du club l'intégralité financière du club sera versée à un club sportif ou à une oeuvre philanthropique.*

*Article 13 . Un bilan sera déposé une fois l'an à l'assemblée générale.*

*Article 14 . Le secrétaire fera un procès verbal de chaque réunion dont lecture sera faite à la réunion suivante.*

*Article 15 . Le responsable des publications sortira un numéro d'information tous les 45 jours. Il exigera la remise des copies 8 jours au plus tard avant la publication.*

*Article 16 . Le trésorier est responsable de la gestion des comptes financiers du club. Il soumettra mensuellement ses comptes pour approbation, au président et au secrétaire.*

*Article 17 . Ordre du jour des réunions.*

*Les responsables du comité ou tout membre du club s'il le désire, devront déposer chez le secrétaire, tout point qu'ils veulent voir inscrit à l'ordre du jour, au moins 6 jours avant la réunion.*

*Titre III . Cotisations.*

*Article 18 . Les membres verseront chaque année, une cotisation dont le montant, l'exigibilité et toutes les modalités d'établissement, de perception et de calcul seront déterminés par le comité.*

*Article 19 . Le club peut recevoir tous dons, legs, subsides, et contributions volontaires.*

*Titre IV. Dispositions générales.*

*Article 20 . Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, le comité déclarent s'en référer à la loi.*

*Liste des membres fondateurs.*

*M. DEBEIL Hilaire, 27 rue de Jurbise. GHLIN*

*M. LELONG Fernand, 70 avenue du Trou au Sable. NIMY*

M. WERY Willy, 6 rue Perce-Neige. GHLIN

M. LAMBLIN Jean-Noël, 12 rue de Tournay. GHLIN

M. PIRET Jean-Marc, 20 boulevard Gendebien. MONS

M. LAMOTTE Pol, 16 rue de la Culture. GHLIN

M. LAVENNE Francis, rue de la Culture. GHLIN

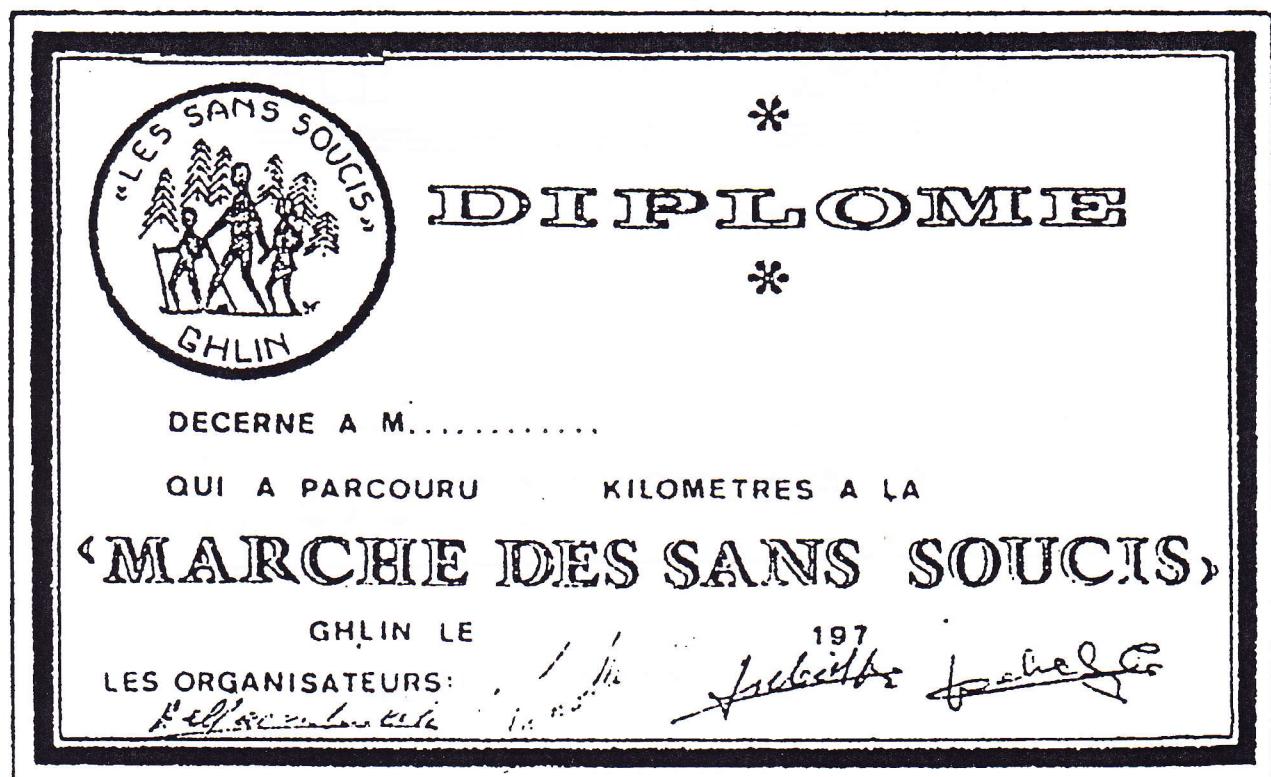
M. HAUTECOEUR Francis, rue des Carrières. GHLIN

M. ROMAIN Maurice, 3 rue des Bégonias. GHLIN

Melle. MOREAU Marie-Agnès, 39 résidence François André. JEMAPPES

M. DEBEIL Jean-Claude, 27 rue de jurbise GHLIN

## LE PREMIER BREVET DES SANS SOUCIS



# 1er PROSPECTUS



**12 OCTOBRE 1975**

**1<sup>e</sup> MARCHIE**

organisée par

**« LES SANS SOUCIS »**

de

L'ECOLE SAINT JOSEPH

**GHLIN**

## INVITATION

### I ère MARCHE TOURISTIQUE DES "SANS SOUCIS" GHLIN

Organisée le dimanche 12 octobre 1975, à l'école St-Joseph, 16 rue Ferrer, à GHLIN.

Vous pouvez parcourir soit 5, 10 ou 15 Km sans limitation de durée ( ni vitesse ), par chemins, sentiers, bois, bien tracés.

Le départ se fera au gré du marcheur, entre 11H et 15H

Clôture des arrivées à 18 H.

Frais de participation : 30,- Fr.

A tous les pédestrians qui terminent le parcours, il sera remis le diplôme de la distance parcourue.

Les concurrents auront l'occasion d'emporter un des nombreux lots de récompense attribués au plus jeune et plus vieux marcheur, la famille ou groupe le mieux représenté, le concurrent le plus éloigné, le plus original, etc...

Parking aisément accessible et restauration à prix modique après l'épreuve.

Il s'agit d'une randonnée touristique et non d'une compétition; le comité organisateur décline donc toute responsabilité.

Quelles que soient les conditions climatiques la marche aura lieu.

Au départ, les marcheurs appartenant à des groupes et inscrits comme tels devront décliner le nom du groupe pour retirer leur carte de participation .

Organisation des "Sans Soucis"

# EXTRAIT DU PERIODIQUE DE NOVEMBRE

## 1977

### Affiliation aux fédérations.

Comme vous savez déjà, notre club est affilié depuis environ 2 ans à l'IVV ( Fédération Internationale des Sports Populaires). Sous peu, nous ferons aussi partie de la F.N.B.M.P. (Fédération Nationale Belges de Marche Populaire) qui est liée avec l'I.V.V et l'ADEPS. Les fédérations éditent une fois par an un calendrier unique des marches organisées par les clubs membres. Chaque marche est indiquée par le sigle respectif de la fédération qui patronne. Chaque fédération a néanmoins un carnet d'estampillage propre ( les kilomètres parcourus sont valables pour les deux carnets). De plus, les kilomètres ADEPS sont comptabilisables dans le carnet F.N.B.M.P.

Notre secrétaire tiendra sous peu des carnets F.N.B.M.P. à votre disposition contre la modique somme de 20 francs. (Retenez le d'avance si possible).

Chaque marcheur pourra donc outre les brevets et médailles ADEPS se procurer les badges correspondant aux kilomètres parcourus ( 500, 1000, ...) de la F.N.B.M.P.

Pour le club, l'affiliation est un avantage certain. Il permet de se faire connaître en dehors des limites communales ; participation à l'organisation de nos marches annuelles ; reprise de marches dans leur calendrier avec indication des distances à parcourir et dates ; distributions de nos dépliants publicitaires lors de toutes les marches des fédérations ; exposition de notre médaille ; etc... Voilà en bref, quelques avantages d'être affilié. Tenez en compte et procurez-vous votre carnet F.N.B.M.P. et I.V.V. C'est déjà un gage certain de la réussite de notre 4ème marche des Sans Soucis.

H. DEBEIL, responsable sportif

*Les raisons pour lesquelles le club des "Sans Soucis" fut créé sont : de promouvoir les activités sportives liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et l'amusement en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieuse.*

*Le 11 juin 1976, notre club s'affilie à l'I.V.V. qui est la Fédération Internationale des Sports Populaires.*

*Le numéro matricule 155 lui est attribué. Les seuls documents en notre possession sont une demande d'adhésion (page 10) et l'extrait du périodique de novembre 1977. ( voir note de H.Debeil )*

*Le 17 octobre 1976, le club des "Sans Soucis" organise sa deuxième marche d'octobre, avec 5-10 et 20 Km, qui, comme la première, est une marche ADEPS.*

*Dans la fin de l'année 1977, parrainé par les clubs HT 001 et HT 04, qui sont, les Amis de la Nature de Brugelette et les Amis de la Nature d'Ath ; le comité des Sans Soucis avait introduit une demande d'affiliation à la Fédération Nationale Belge des Marches Populaires ; (FNBMP) devenue à ce jour la FFBMP ( Federation Francophone Belge des Marches Populaires ). Le 10/3/78 est notre date d'admission à la fédération, sous l'indicatif HT029. Actuellement, un numéro de stage est remis (St...) aux nouveaux clubs et cela pendant un an avec obligation d'observer les règlements de la fédération.*

*En juin 1977, le comité décide d'éditionner un périodique son responsable est monsieur Piret Jean-Marc.*

*Le 1er juillet 1977, (date de la poste) paraît le périodique N°1. On peut y lire : à ce jour le club compte exactement 49 membres, et la cotisation est de 40 Frs. (voir page 14)*

*Le dimanche 9 octobre 1977 : 3ème marche d'octobre organisée par les "Sans Soucis" avec une augmentation des distances, 5-10-20 et 30 Km.*

*Le périodique de novembre 1977 annonce le premier déplacement en car des Sans Soucis à Houffalize le 20 novembre 1977. (page 8) En décembre 1977, un article paraît dans le périodique au sujet de ce premier déplacement en car à Houffalize. Cette marche était intitulée : notre première marche de l'amitié. Deux groupes sont formés, un, pour les 5 Km et l'autre pour les 10 Km ; avec chacun un responsable.*

155



ASSOCIATION BELGE DES CLUBS DANS L'I.V.V.

COMITE BELGE -- BELGISCH COMITE.

DEMANDE D'ADHESION.

comme membre accrédité de la société...LES.....

....SANS SOUCIS...GHLIN.....

Nous sommes une association sportive OUI / NON

une section de marche OUI / NON

Notre société s'engage d'organiser les manifestations de sports populaires selon les directives de l'I.V.V. :  
Fédération Internationale des Sports Populaires.

La cotisation annuelle de 500 Frs. sera versée au compte-chèque postal N° 000-065 99 95-07 de Mme. VAN MOLL Odette épouse DELBECQ R. rue Vivegnis 272 , 4000 Liège.

Veuillez inscrire nos manifestations au calendrier 1976 comme suit

DATE...17 octobre 1976.....1/ JOUR

DATE ..... / NOCTURNE

Genre de manifestation.....marche.....

Dénomination de la manifestation .marche des Sans Soucis,

NOM , ADRESSE ET N° DE TELEPHONE des responsables:

.LAMBLIN..JEAN..N°61...Rue de la Sablonnière 5Bz 7000 Mons  
065/31.65.19

.LELONG..FERNAND....Nimy.....

.DEBEIL..DANIEL...23,rue de Jurbise...7410 GHLIN-

.DEBEIL..JEAN CLAUDE.....  
WERY WILLY.

DATE

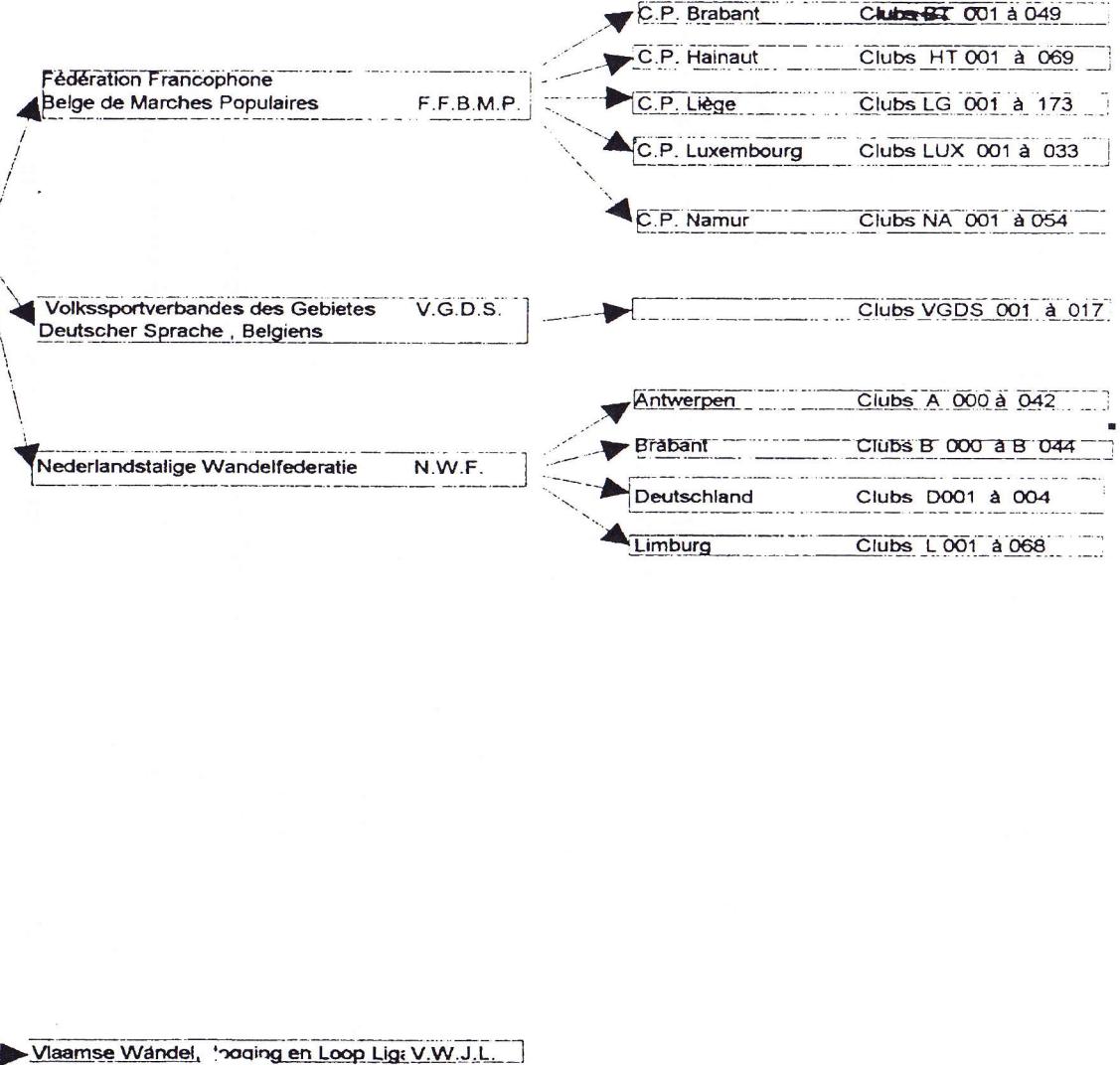
CACHET DE LA SOCIETE

SIGNATURE

11.06.76

Internationaler Volkssportverband	I.V.V.
Fédération Internationale des Sports populaires	F.I.S.S.P.
► Deutscher Volkssport Verband e.V.	D.V.V.
► Österreischer Volkssportverband	O.V.V.
► Volkssportverbandes Schweiz - Lichtenstein	V.S.L.
► Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire	F.L.M.P. 1972
► Dansk March Forbund	D.M.F. 1973
► Südtiroler Volkssportverband	S.V.V. 1973
► Fédération Belge des Sports Populaires	B.V.V-F.B.S.P. 1974
► Fédération Française des Sports Populaires	F.F.S.P. 1975
► Norsk Turmarsi Forbund	N.T.F. 1975
► Federazione Italiana Amatori Sport Populari	F.I.A.S.P. 1976
► American Volksport Association	A.V.A. 1979
► Sveriges Folksamförening	S.F.O. 1979
► Nederlandse Fédératie voor Volkssport	N.F.V. 1980
► Great Britain Fédération	G.B. 1983
► Canadian Volkssport Fédération La Fédération Canadienne Volkssport	C.V.F. 1987 F.C.V. 1987
► Finnischer Volkssportverband Suomen Latu ry	F.V.V. 1988
► Irlande du Nord	
► Malte	
► Espagne	
► Israël	
► Grèce	
► Turquie	
E.V.G.	► Vlaamse Wandel, 'hooling en Loop Lig; V.W.J.L.

## LA BELGIQUE ET L'I.V.V.



## Fédération Internationale du Sport Populaire (F.I.S.P.)

### International Volkssportverband e.V. (I.V.V.)

L'objectif de l'Association est d'encourager la réalisation de manifestations de sport populaire, n'ayant pas le caractère d'un sport de compétition, et en particulier

- a. de réunir les associations nationales de sports populaire tout en sauvegardant pleinement leur autonomie juridique et économique, d'enrichir leur travail par un échange constant de vues et d'expériences et de les aider mutuellement,
- b. de décerner "l'insigne international du sport populaire" en reconnaissance de la participation réitérée à des manifestations de sport populaire.

L'Association internationale à son siège à Munich R.F.A.

La fédération a été inscrite le 20 janvier 1972 auprès du tribunal d'instance de Munich sous le n° 7820 au registre des associations.

La langue fédérale est l'allemand.

La mission de la fédération est:

- a. de contribuer à la santé de tous par l'incitation à une activité sportive pratiquée sans contrainte en pleine nature;
- b. de promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples et de servir la paix par l'établissement de relations amicales basées sur la pratique des sports populaires.

La fédération est neutre au point de vue politique, racial et philosophique.

La fédération ne vise aucun but lucratif.

Sont membres de la fédération les fédérations nationales du sport populaire.

Les fédérations membres sont tenues:

- d'inscrire leur qualité de membre dans leurs statuts et d'inclure dans leur dénomination un additif mentionnant leur qualité de membre de l'I.V.V.- F.I.S.P.

Extraits du règlement sportif de l'I.V.V-F.I.S.P.

La Fédération Internationale du Sport Populaire comprend sous la dénomination de sports populaires les randonnées populaires à pieds, les randonnées populaires à bicyclette, les randonnées populaires à skis, les randonnées populaires de natation, les randonnées populaires à patins à glace etc...sans caractère ni esprit de compétition, ni temps imposé, ni vainqueur. Les associations membres ne pourront organiser des manifestations du sport ^populaire qu'avec l'agrément de leur fédération nationale.

Pour chaque manifestation l'organisateur contractera une assurance responsabilité civile.

On n'indiquera ni temps imposé, ni classements par catégorie. Le chronométrage n'est pas toléré.

La cotisation de participation est à calculer de la façon la plus juste afin de maintenir le plus bas possible. Il faut tenir compte du fait que le sport populaire doit être accessible à toutes les couches de la population.

La mise en vente d'articles comme les diplômes, fanions, médailles miniatures, insignes etc .. n'est pas autorisée.

Les chemins d'accès au point de départ de la manifestation sont à flêcher distinctement.

Le départ sera échelonné et libre.

Toutes les cartes de participation, doivent être individualisées.

Les organisateurs veilleront à un balisage suffisant et clair du trajet.

Tout changement de direction sera signalé visiblement au moins 100 mètres à l'avance.

Si nécessaire on apposera le long du parcours des panneaux, par exemple pour rappeler qu'il est interdit de fumer en forêt, pour signaler des endroits dangereux ou pour rendre attentif à certaines curiosités.

Les organisateurs veilleront à ce que les prix soient corrects.

Les marches populaires comprendront au moins une distance courte et une distance moyenne. On peut encore y programmer une distance longue. En ce qui concerne les distances de plus de 30 km par jour, la décision en est réservée à la fédération nationale.

Conditions nécessaires pour l'obtention de l'insigne international du sport populaire.

- A été instauré pour inciter à une participation régulière.

La condition nécessaire est l'accomplissement, sans délai imposé, des parcours fixés. Il ne sera tenu compte que des manifestations agréées et organisées par des associations affiliées à l'I.V.V.

- L'apposition d'une estampille de validation sur le carnet de validation prouvera que le parcours a été accompli.

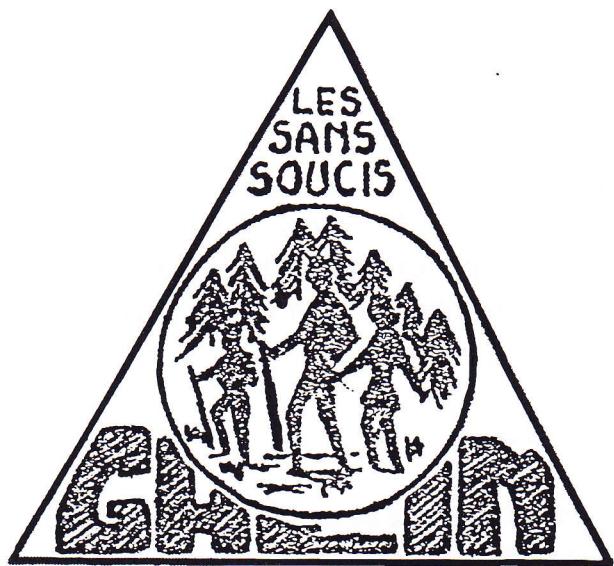
L'estampille de validation sera apposée une fois le parcours effectué sur présentation de la carte de participant et uniquement lorsque:

a. le participant présente personnellement sa carte

b. toutes les estampilles de contrôle du trajet figurent au complet sur la carte de participation.

La "Fédération Belge de Marches Populaires " est membre de l'I.V.V. - F.I.S.P. depuis le 30.03.1974. et reconnue par le "Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI) à Genève à la date du 06.06.1980.

Textes originels sur demande.



## 1er PERIODIQUE

Mois de juillet 77  
Périodique N°1  
Ce bulletin est déposé dans un bureau de poste et paraît au moins 8 fois par an.

### CLUB DE MARCHE

Membre IVV 155

Président :  
Fernand Lelong  
Av. du Trou au Sable,  
7450 NIMY (Mons)

Secrétariat : Lamblin Jean-Noël, Parc de la Sablonnière,  
5 B 2, 7000 MONS.  
Payements : compte 961-0019924 "Sans Soucis" GHLIN

Au moment d'imprimer notre premier numéro,

notre club compte exactement :

.....49 membres.

Peut-être connaissez-vous des amis, des voisins, des parents qui ont bien besoin de redécouvrir les plaisirs de la randonnée pédestre. Pourquoi ne les inviteriez-vous pas à rejoindre notre groupe?

Formulaire d'inscription.

NOM ET PRENOM	Date de naissance	Adresse	Téléphone

.....

*En un peu plus de deux ans, notre club a eu le plaisir d'acceuillir .....membres. Ce nombre impressionnant de personnes ont compris que la marche constitue un excellent moyen d'opérer ce retour a la nature si nécessaire à chacun dans notre monde où tout ce qui n'est pas "productif" semble une perte de temps.*

*Par ce petit périodique que nous venons de créer, nous voulons rester en contact avec vous et vous permettre de nos connaître nos activités.*

*Lisez attentivement notre petite brochure car la plupart des renseignements utiles y sont repris.*

ENSEMBLE, NOUS POUVONS REDONNER UN

AUTRE SENS AU MOT

VIVRE



Savez- vous que depuis l'existence du club,

nos membres ont marché à :

Province Hainaut :

Ath, Bernissart, Bon-Secours, Braine-le-Comte, Brugelette,  
Cambron-Casteau, Carnières, Ciply, Chapelle les Herlaimont, Dour,  
Ecaussines, Erquelinnes, Flobecq, Givry, Genly, Harvengt,  
Jemappes, Jurbise, Le Roeulx, Leuze, Naast, Nimy, Obourg,  
Soignies,

Province Brabant :

Braine-l'Alleud, Enghien, Tubize, Waterloo,

Province Luxembourg :

Bastogne, Bellefontaine, Martelange,

Province Namur :

Vierves,

Province Liège :

Chaufontaine, Comblain au Pont, Eupen,  
Esneux, Saive, Jupille, Stembert, Verviers,

Province d'Anvers :

Bornem,

Province Flandre Occidentale :

Ploegsteert



9 OCTOBRE 1977

## 3<sup>e</sup> MARCHE

Organisation :

**Club des marcheurs de Ghlin**

**Les Sans Soucis**

*PLACEE SOUS LE PATRONNAGE DE*



ADEPS



# GHLIN, CAPITALE DES MARCHEURS...

Ils étaient très exactement... 1.409 marcheurs venus du Luxembourg, des Flandres, de Suisse, de France et de Wallonie, ce week-end à Ghlin.

Dès 10 h du matin, les membres de 38 clubs se sont enfouis

dans la nature, guidés par leurs amis des «Sans Soucis», heureux de cet extraordinaire engouement.

Il faut dire que le soleil était de la partie et que le froid était à la bonne température pour faire du sport.

Ce fut une belle fête du sport amateur, témoignant de l'évolution de notre société. La marche : un sport pas cher, pratique et sympathique...

(Photo Eric Ghislain N-E)



# EXTRAIT DU PERIODIQUE DE NOVEMBRE

## 1977

### Notre première marche de l'amitié.

*Vous avez été contacté par notre secrétaire pour la marche du 20 novembre à Houffalize !*

*On se rendra donc tous ensemble en car à cette randonnée touristique qui sera pour nous une rencontre sous le signe de l'amitié. Nous ferons sur place un kilométrage maximum : soit 5 Km, soit 10 Km.*

### Voici notre programme de cette journée :

Départ : Sur la place de Ghlin à 7 heure précise.

*Nous prions les marcheurs non pourvu d'un moyen de locomotion pour rejoindre le lieu de départ d'en avertir le plus rapidement possible le secrétaire.*

Equipement : Prenez le strict nécessaire pour marcher : chaussures de marche, a éventuellement essuie et chaussettes de recharge, et de quoi vous protéger contre la pluie éventuelle.

Marche : Nous essaierons de prendre le départ à 10 heure et proposerons de former deux groupes, les 5 et les 10 Km. Un responsable sera désigné.

**RESTONS ENSEMBLE !**

Ravitaillement : chacun se muni de son casse-croute, on aura la possibilité de se restaurer sur place.

Excursion : après-dîner, vers 14 h 30, nous nous rendrons à Saint-Hubert (visite).

Retour : vers 17 heure, par Beauraing, givet, halte à Philippeville jusque 20 h, Ghlin. Arrivée vers 21h-21h30.

# EXTRAIT DU PERIODIQUE DE NOVEMBRE

## 1977

Vos lettres ...

---

*Houffalize, une journée merveilleuse de bon air, de joie, de folle ambiance.*

*Une maeche, un peu raccourcie peut-être, mais combien amusante, remplie d'embuches et de folklore.*

*Il y a eu des marcheurs trop zélés puis ....crevés, des marcheurs aux pieds mouillés, au training déchiré, des marcheurs volant au secours de ces dames, des marcheurs perdus puis ....retrouvés mais surtout des marcheurs contents et heureux.*

*l'organisation de la journée était parfaite, le repas succulent dans un cadre respirant le calme et la quiétude.*

*L'un de nous se facilita même la digestion sous une douche bien imprévue.*

*Le retour en car fut lui, loin d'être calme, peut-être trop bruyant pour certains, mais très amusant et hilarant pour nous.*

*Nous avons profité pleinement de cette journée de détente et nous disons merci et bravo aux organisateurs.*

*Annette et Francis Hautecoeur.*

*Monsieur,*

*Suite à la marche d'houffalize, nous vous donnons nos impressions :*

*A part que la marche était trop courte, le trajet de cars beaucoup trop long et trop d'arrêt dans les cafés pour des personnes aimant la nature, l'ambiance était sympathique malgré le froid chacun n'avait perdu sa voix.*

*C'est une bonne initiative de marcher en groupe.*

*Nous vous suggérons de renouveler plus souvent ce genre d'activité.*

*N'organisez- vous rien pour le réveillon de nouvel-an ?*

*Amicalement Moreau Marie-agnès et Claire*

*Merci pour le comité organisateur.*

*Après la marche, les "Sans Soucis" sont allés visiter la ville de Saint-hubert, le retour en car fut loin d'être calme, peut être trop bruyant, mais très amusant et hilarant. ( Voir les deux commentaires page 19 )*

*Le comité des "Sans Soucis" décide d'organiser deux marches par an. C'est le 12 février 1978 qu'il organise sa première marche ADEPS de l'année ; avec 5-10 et 20 Km. cette randonnée touristique conduisait les marcheurs à travers le bois de Ghlin-Baudour. A cette occasion, le comité remercia Messieurs le Prince de Croy et Van Séverin pour l'aimable collaboraton qu'ils ont apporté à la réussite de cette randonnée pédestre.*  
*(Reçu 300 marcheurs)*

*Le 10 mars 1978 est la date d'entée à la FNBMP avec comme numéro d'affiliation HT 029. (Voir composition du comité)*

*C'est aussi cette année que l'on voit apparaître Le premier training portant l'ecusson des "Sans Soucis", (prix 1000 Frs) ainsi que des Tee-shirts.*

*Monsieur Maurice romain, commissaire dans le comité participe à son deuxième Paris - Tubize.(275 Km)*

*La quatrième marche d'octobre est organisée sur deux jours ; et aura lieu le samedi 7 et dimanche 8 octobre 1978 avec une longue distance de 42 Km. Cette distance sera maointenuie jusqu'en octobre 1982 inclu. (Voir tableau des marches)*

*Le vendredi 15 décembre 1978, sont exposés, ratifiés et approuvés à l'unanimité, les règlements intérieurs du comité. (page 22) Fin décembre 1978, Messieurs Maurice Romain et Masure Tristan ont participés à la marche de la souffrance ; Plombières - Houffalize soit 95 Km plus 15 Km de circuit (le même jour) et ce par très mauvais temps-pluie et vent-tenu.*

*En janvier 1979, le club se procure un duplicateur à encre, pour réaliser les multiples travaux d'imprimerie dont le club à besoin.*

*Le comité décide de faire confectionner des badges, et fait appel à ses membres pour des projets. Le meilleur réalisateur du dessin, ce verra attribuer gratuitement le premier badge. Le 11 février 1979, organisation de la deuxième marche ADEPS avec 5-10-20 Km.*

## *Composition du comité 1978*

1. *Président : LELONG Fernand ( 065/ 31 31 01 )  
avenue du Trou au Sable 7000 MONS ( Nimy )*
2. *Vice-président : WERY Willy  
6, rue Perce-Neige 7410 GHLIN*
3. *Secrétaire : LAMBLIN Jean-Noël  
rue de Tournai, 12 7410 GHLIN*
4. *Trésorière : VERFAILLIE Véronique  
résidence des tours bloc 2 7410 GHLIN*
5. *Secrétaire adjoint et responsable du périodique : PIRET Jean-Marc  
boulevard Gendebien, 20 7000 MONS*
6. *Responsable sportif : DEBEIL Hilaire  
rue de Jurbise, 27 7410 GHLIN*
7. *Commissaires : ROMAIN Maurice  
MOREAU Marie-Agnès  
LAVENNE Francis  
HAUTECOEUR Francis*

*Ce comité se réunira le 7 décembre 1977 à l'école St-Joseph 16, rue de la Culture 7410 GHLIN à 20H.*

*Cette annonce tient lieu de convocation.*

*Le secrétaire J.N. LAMBLIN*



PREMIERE CARTE DE MEMBRE

# *Règlement du club de marche*

## *"Les Sans Soucis" GHLIN*

*Généralités*

*Composition*

*Fonction*

*Réunions*

*Rapports*

*Obligations*

Généralités : I) Le comité a pour mission :

- a) de veiller à la promotion de la marche populaire
- b) de faire respecter les statuts et règlements par les membres
- c) de veiller à l'exécution des décisions prises par le comité

Composition : Le comité est composé par :

12 membres maximum, élus par et entre les membres du club ; élus à la majorité simple lors de l'assemblée générale annuelle, après la marche du mois d'octobre.

Fonctions : Le président :

est chargé de veiller à l'application des statuts et règlement du club et au bon déroulement des réunions du comité. Il sera aidé dans sa tâche par le vice-président.

Le vice-président :

aidera le président dans l'exécution de ses fonctions et le remplacera en cas d'absence.

Le secrétaire :

assurera la liaison entre le club et les fédérations  
entre le comité du club et les membres

Il est chargé de la gestion du secrétariat du comité. Il tiendra à jour un dossier comprenant le relevé chronologique de toute la correspondance envoyée ou reçue, au nom du comité. Il établira les procès-verbaux des réunions du comité et en assurera la ventilation.

Il sera aidé dans l'exécution de ses tâches par un secrétaire-adjoint.

Le secrétaire-adjoint :

aidera le secrétaire dans l'exécution de ses formes et devra être prêt à pouvoir le remplacer à n'importe quel moment.

Le Trésorier :

est chargé de la gestion des finances du club.

Le 1er du premier mois de chaque trimestre, il établira une situation de la trésorerie du club.

Ce document mentionnera les recettes et dépenses effectives.

Il en remettra une copie au président et au secrétaire.

Les membres seront avisés de la situation au cours de la première réunion suivant la dépose. Le trésorier peut être aidé par un trésorier-adjoint.

Le trésorier adjoint :

*sera un des membres élu commissaire lors de l'assemblée générale.  
Il aidera le trésorier dans la tâche et le remplacera en cas d'indisponibilité.*

*Directeur sportif :*

*aura la responsabilité de l'organisation des marches. Veillera en particulier aux parcours, distances, balisages, contrôles, ainsi que les prix spéciaux. Il contrôlera les carnets des membres du club et remettra 1 fois par trimestre la situation au comité. (lieu des marches participées, nombres des participants du club, kilométrage parcouru)*

*Adjoint-sportif :*

*il aidera le directeur sportif dans ses tâches et le remplacera si nécessaire;*

*Responsable matériel : (commissaire)*

*affiches-flèches-panneaux publicitaires-entretien du matériel-T-shirt-badges-coupes-machine à stenciler-stencils-papier-encre- etc....*

*Assurer la liaison entre les membres pour l'emploi du matériel. Etablir le premier de chaque trimestre la situation du matériel et fournitures pour le trimestre écoulé ( fiche de stock )*

*Veillera à la rentrée des prix spéciaux obtenus par le club ; et distribué au membres pour la durée d'un an, après tirage au sort.*

*Responsable matériel adjoint : ( commissaire )*

*aidera le responsable dans l'exécution de ses fonctions et devra pouvoir le remplacer à n'importe quel moment.*

*Responsables relations publiques : ( commissaire )*

*chargé d'assurer les contacts avec les clubs extérieurs-avec les autorités ou administrations qu'il jugera utile. Assure la liaison entre le comité et le responsable d'édition du bulletin. Il veillera à ce que les articles relatifs aux activités du comité parviennent entemps utiles pour l'impression.*

*Rédigera avec un responsable adjoint les articles concernant les autres clubs. Il établira le projet du calendrier des marches pour le club. Assurera la distribution des tracts pour nos marches aux différents clubs.*

*Responsable relations publiques adjoint : ( commissaire )*

*Assistera le responsable dans le travail indiqué plus haut.*

*Responsables d'éditions :*

*A partir du 1er novembre 1979, un responsable d'édition sera élu parmi les membres lors de l'assemblée générale. Il éditera un minimum de 8 fois l'an, la brochure du club, ainsi que, la publicité pour les marches, les règlements, statuts, comptes rendus des réunions, et tout fichier qui s'avère nécessaire pour les responsables. Editera également les travaux que le comité pourrait éventuellement accepter de l'extérieur du club en vue de récupérer certains frais d'impression.*

*2 vérificateurs aux comptes :*

*élus lors de l'assemblée générale parmi les membres présents. Vérifieront les comptes du club une fois l'an, à la fin de l'exercice ( mois de novembre ).*

*Réunions :* Une réunion minimum par trimestre pour tous les membres du comité. Cette réunion aura lieu la première quinzaine du premier mois de chaque trimestre. Elle débutera à 19h30 précise et terminera à 21h30 ( sauf dérogation )

*Points suivants obligatoire à l'ordre du jour :*

- a) correspondance reçue par le secrétaire et réponses fournies.

- b) vérification situation financière présentée par le trésorier.
- c) vérification de la situation du matériel et fournitures présentée par le responsable matériel
- d) avis, critiques et suggestions émis par le directeur sportif.
- e) compte rendu de l'exercice de sa fonction par chaque membre du comité.
- f) divers.

Convocations :

doivent être envoyées au moins 15 jours en avance par le secrétaire.

Compte rendu de la réunion :

sera établi par le secrétaire et copie remise au responsable d'édition, et envoyée aux membres du comité.

Réunions extraordinaires :

en cas d'urgence sur convocation du président ou à la demande d'un tiers des membres, une réunion extraordinaire pourra être organisée.

La convocation sera envoyée par le secrétaire minimum 6 jours avant la date prévue et les points prévus à l'ordre du jour devront y figurer.

Assemblée générale :

chaque année au cours de la 1<sup>er</sup> quinzaine de novembre, les membres du club se réuniront pour :

- a) élire le nouveau comité
- b) désigner les vérificateur aux comptes
- c) approbation des comptes arrêtés au 1<sup>er</sup> novembre
- d) tirage au sort pour la garde d'un an des prix spéciaux gagné par le club

Réunion calendrier :

chaque année, dans la 2<sup>eme</sup> quinzaine de janvier, élaboration du calendrier des marches. Compte rendu par le secrétaire. Remise à l'impression et distribution à tous les membres. ( prévoir stock pour nouveau affiliés eventuelle)

Les membres :

Le club est ouvert à tous marcheur animé d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature; Le prix d'inscription en tant que membre s'élève à :

50 frs ( assurance FNBMP comprise ) par personne,

200 frs par famille ( 4 personnes minimum ) assurance à prendre individuellement.

Chaque membre s'engage à respecter les consignes données par le comité du club.

Chaque membre est tenu à respecter le code de la route et autres. ( le code art.42 oblige les piétons circulants sur la chaussée de le faire du coté gauche dans le sens de leur marche, même en agglomération )

Il est interdit de fumer dans les bois ( ou faire du feu ), de jeter des détritus, ceux-ci déparent la nature et peuvent causer des graves dommages lorsque les bêtes pâturent.

Respecter la faune et la flore. Signaler tout accident survenu au cours d'une marche, au secrétaire du club organisateur, ainsi qu'au secrétaire du club d'affiliation.

Les membres auront l'obligation d'assister une fois par an à l'assemblée générale pour élire le nouveau comité, et vérificateurs au comptes, ainsi qu'aux réunions extraordinaires.

Ils marcheront sous le nom des SANS SOUCIS. Assisteront le plus souvent possible aux marches d'ensemble indiquées dans le calendrier du club. Ils s'engagent à

*assister le comité dans les tâches diverses lors des marches organisées par le club dans la vente des cartes de soutien ; affiliation de nouveaux membres, etc ...*

*Ils recevront leur carte de membre et carnet de marche du club lors de leur inscription ( ou réinscription ).*

*Les membres sont tenus de faire estampiller le carnet du club à chaque participation de marche et y faire indiquer le kilométrage parcourus; Remettrons pour vérification au directeur sportif la dernière quinzaine de chaque trimestre. Les réductions sur voyages ou autres, au sein du club seront attribuées en pourcentage, établi par le comité. Ce seront les kilomètres parcourus qui serviront à établir ce pourcentage.*

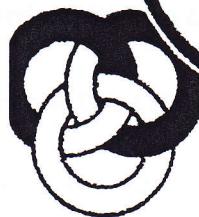
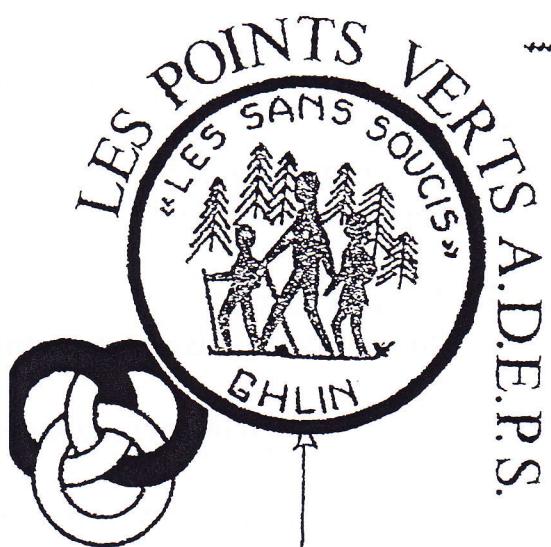
*Les membres pourront se rendre aux marches de leur choix ( avec préférence pour les marches d'ensemble ) par les moyens de locomotion qu'ils ont eux même et à l'heure qui leur convient.*

*Les membres n'ont pas d'obligation vestimentaire ; nous conseillons néanmoins le T-Shirt au nom du club.*

*Le comité tient à vous faire remarquer, que tout membre ne respectant pas ses engagements pourra être exclu du club.*

Obligations : *Chaque membre du comité, ou du club, devra se soumettre scrupuleusement au règlement. En cas d'absences non motivées ou agissements contre statuts, règlements ou bonne marche des opérations; ils seront tenus de se présenter devant le comité qui statuera et tranchera. Remplaçera éventuellement si nécessaire à la majorité simple plus une voix.*

*Fait à Ghlin, le .....*



# **GHLIN**

**11 février 1979**

## **2ème MARCHÉ**

**ADEPS**

**5-10-20 km**

ORGANISATION  
**Club des  
marcheurs  
de Ghlin**



### **Les Sans Soucis**

Secrétariat d'accueil ouvert à partir de 8 h.

Départ à partir de 9 h. : Ecole Saint-Joseph. Rue de la Culture 16.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS  
COMPLEMENTAIRES, adressez-vous à

DIRICQ — rue du Temple, 185, GHLIN 7410

# TOUS AU R.V. DE LA «MARCHE DU CŒUR A GHLIN

*Ils étaient venus de Jemappes, Bassily, Brugelette, Enghien, Erquelinnes et d'ailleurs.*

-Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie. Cette vérité d'Alfred de Musset flottait, ce vendredi 1<sup>er</sup> mai, en la coquette salle de gymnastique de l'école communale du festinoy, à Ghlin, où le club des marcheurs ghlinois «les Sans Soucis» avait invité les trotteurs de la région à participer à des marches mises sur pied au profit de l'A.S.B.L. «coup de cœur» dont le but est de sauver des vies d'enfants à chaque instant.

Le geste était noble mais la date était mal choisie. On compta moins de participants que prévu mais l'organisation, impeccable comme toujours, fut à la hauteur de l'action. L'A.S.B.L. «Coup de cœur» était représentée dans la cité ghlinoise par Mme Jacqueline Decuyper, président, Mmes Francine Winten, vice-présidente, Heiddy, Jane, secrétaire et Philippe Pierart, trésorier.

Quant aux marcheurs, outre les Sans Soucis, ils étaient venus de Jemappes, Bassily, Brugelette, Enghien, Erquelinnes, etc... et seuls les Ropieu:s montois avaient déclaré forfait. Cela n'empêcha pas la fête de battre son



*Un groupe de marcheurs à l'arrivée*

plein et de maintenir la bonne humeur légendaire du président Charles Robette.

On ne peut que rendre

hommage au comité du club ghlinois «les Sans Soucis» pour la belle action qu'il a épingle à son programme très chargé de ses

activités. les 26, 27 et 28 juin, sur un des parkings de la résidence des tours de Ghlin, sous chapiteau «coup de cœur» sera de

nouveau au rendez-vous dans le cadre d'une panoplie de spectacles mise sur pied par la caisse «les déracinés» de Ghlin.

*Incroyable mais vrai (page 52) les "Sans Soucis" participent le 30 juin 1979 à un match amical de football contre le club de volley de Ghlin. (résultat inconnu ?)*

*Le club possède à cette date 214 membres.*

*Messieurs Debeil, Masure et Romain effectuent Paris-Tubize (275 Km).*

• • • • • • • • • •

*1980 : Année où le club a pris vraiment son essor, bien rodé, organisé et représenté ; le comité d'alors décide l'organisation de deux marches supplémentaires annuelles.*

*Le dimanche 17 février 1980 sera la première marche de l'année intitulée "Marche de Moulineau". A ce jour nous en sommes à la 14ème.*



*La chapelle de N-D de Moulineau*

*Les parcours de cette marche passent toujours devant une chapelle, qui est très jolie. Elle remonte au 15ème siècle et est un lieu de pèlerinage et de dévotion. Ce sanctuaire situé près d'un ruisseau dont les eaux actionnaient un petit moulin, prit le nom de chapelle de Notre-Dame du Moulineau. Jadis, les habitants parlaient même de Notre-Dame du Moulin à Eau. Au fil du temps, la préposition a disparu et les deux mots qui restaient se sont unis pour donner le nom actuel "Moulineau" qui constitue un quartier très pittoresque de Ghlin. Le ruisseau, lui, suit toujours le même cours.*

*Le vendredi 25 avril 1980 : première marche de nuit avec deux parcours ; un de 6 Km et l'autre de 12 Km. Cette marche se répétera jusqu'en 1984 inclus. A partir de 1985, ces marches de nuit seront intégrées aux marches du Printemps et ce jusqu'en 1987 où elles disparaissent.*



Notre photo : les marcheurs au moment du départ.

*Le samedi 4 et dimanche 5 octobre 1980 : sixième marche touristique de Ghlin. Ces trois marches annuelles furent un grand succès, ainsi que celles des années suivantes.*

•••••••••••••

### DOUDOUL.

*Le club des "Sans Soucis" a comme parrain "Doudoul", de son vrai nom Deschamps Jean-Pierre. Cet ami très jovial et toujours rieur, créa, fin 1982 "La marche des Sans Soucis", paroles et musique.*

*En mars 1982 et 1987, dans les périodiques N°4 et N°3, paraît sa biographie, les deux couplets et le refrain de cette marche. Cette marche si chère en nos coeurs, chantée par nos petits à la Saint-Nicolas et par l'ensemble des marcheurs lors des retours en car, restera comme un soleil sur les chemins des Sans Soucis. ( voir page 31 à 34 biographie et marche )*

*Issu d'une famille de musiciens "Bon sang ne peut mentir".*

*Tous les membres du club te souhaitent que cette ascension dans le succès continue et que tu puisses arriver à la complète consécration sans toutefois oublier que tu fais partie de notre grande famille de Marcheurs et notre souhait est que la suite de ta carrière soit Sans Soucis.*

•••••••••••••

*C'est le samedi 20 août 1983 que débute la première marche du printemps, avec 7 et 10 Km ainsi qu'une grande distance de 60 Km. Cette marche s'appellera aussi "La marche de l'entité de Mons".*

*L'année suivante, le samedi 28 juillet 1984, la deuxième marche du printemps s'intitulera "Marche de l'été".*

## LA MARCHE DES SANS - SOUCIS

### REFRAIN :

*Marchons, marchons, les Sans Soucis  
Sur les chemins de la vie  
Y-a un trophée à remporter  
Par les champions de la marche à pieds  
Les Sans Soucis sont les premiers  
Avec le soleil dans le coeur  
Et dans les souliers*

### COUPLET 1 :

*Toujours y aller d'l'avant  
Est la devise des Sans Soucis  
Et surtout n'pas oublier  
De répéter son circuit fléché  
Déjà un contrôle devant  
Allez, faites circuler vos guibolles  
Nous arrivons pour pointer  
Et encore nous désaltérer*

### COUPLET 2 :

*Nous marchons par tous les temps  
Nous ne sommes pas des dégonflés  
Nous pataugeons sous la pluie  
Tous nos membres sont passionnés  
On ne craint pas la berdouille  
Que du contraire...ça nous défoule  
Notre club vous donne la trouille  
Désolé de vous éclabousser*

## BIOGRAPHIE

*DOUDOUL (Jean Pierre Deschamps de son vrai nom) est né à Casteau près de Mons. Il est issu d'une famille nombreuse de 7 enfants.*

*Il habite actuellement Mons.*

*De ses études, il décroche un diplôme de technicien dessinateur. Il travaille 5 ans dans le privé avant d'entrer au Ministère des Travaux Publics, service des autoroutes.*

*Parallèlement, durant ces 5 ans, il mène une vie artistique. Il apprend à jouer de la guitare.*

*En 1966, il forme son orchestre de bals avec son père et ses frères : "Les Haricots Blancs" qui deviendra "Motus Vivendi" dès les premiers enregistrements sur disque et, par la suite, "Pro Deo".*

*Le ProDeo se rend célèbre en 1972 par son succès "wadagugu" et remporte en 1973 un prix au festival de Split (Yougoslavie).*

*En 1974, Jean Pierre sort du ProDeo pour faire cavalier seul et, prenant le nom de "DOUDOUL", sort deux 45 tours.*

*En 1975, DOUDOUL fait une tournée sur toute la côte belge en chantant "Bébé éprouvette".*

*Ensuite, DOUDOUL vit une retraite de 6 ans afin d'entreprendre ses démarches à Paris. Il passe au GOLF DROUOT et dans divers cabarets parisiens.*

*Il abandonne définitivement l'administration et, pour gagner sa vie, il vend des casseroles, quelques motoculteurs, enseignes lumineuses et est représentant dans une agence de publicité.*

*En 1981, il décide un come back en s'appelant "DOUDOUL". Il réapparaît sur scène le 5 juin 1981 au CIRQUE ROYAL de Bruxelles en assurant la première partie de PIERRE PERRET.*

*Il sort en même temps son premier succès sous le nom de doudoul : "Le restaurant italien".*

*Le 18 octobre 1981, il assure un passage T.V. dans l'émission Palmarès (RTBF) et en mars 1982 dans l'émission "Faites vos jeux" (RTBF) avec un second 45 tours "Le temps du twist".*

*Fin 1982, il sort son 3ème 45 tours qui est un succès : "Fais moi Guili" qui sort également en France chez BARCLAY. Doudoul en fait une version néerlandaise : "Doe maar kili kili".*

*En février 1982, il est invité par FRANCE INTER au Pop Club de JOSE ARTHUR.*

*En mai et juin 1983, Doudoul récolte un énorme succès en participant à la tournée du cirque Jean Richard en Belgique.*

*En novembre 1983, Doudoul auteur - compositeur - interprète devient également producteur avec "Le piston de papa" et la firme CARRERE lui fait confiance en assurant la distribution de son 4ème 45 tours*

*Un clip video est réalisé sur ce titre et est programmé en mai, juin et durant tout l'été 1984 par RTL TELEVISION dans les "clips Connections".*

*En 1984, Doudoul chante également aux prisons de Mons et Nivelles.*

*En octobre 1984, Doudoul Productions sort chez CARRERE son 5ème 45 tours ; Doudoul est auteur - compositeur de cette jolie chanson tendre : "Les cerfs volants". Ce disque fait apparaître un Doudoul new look, tant par le style de la chanson que par sa tenue dans le clip vidéo filmé à Tournai par "No Télé" durant 5 nuits consécutives.*

*Vous avez pu découvrir ce clip le 27 octobre 1984 sur la RTBF dans l'émission "Chanson Plus" et dans les émissions "Sur le pouce" et "Clip Connection" sur RTL-TV.*

*En 1985, Doudoul devient producteur-délégué pour RTL. Première réalisation : ACCORDEON TV PARTY, un LP de Frank fiévez. Ce 33 tours connaît un énorme succès durant l'été 1985 et est présenté à de multiples reprises sur RTL-TV.*

*Juin 1985, sortie du 7ème 45 tours de Doudoul : Petit toutou en peluche. Avec ce titre, Doudoul fait la tournée d'été RTBF-Bonjour la fête.*

*Le 11 août 1985, Doudoul chante dans le stade de football de Mons devant 8000 spectateurs entre les maths Standard-Prague et Mons-sporting de Charleroi.*

*En septembre 1985, Doudoul chante avec son "petit toutou" devant les caméras de la RTBF à Namur lors des fêtes de Wallonie.*

*Décembre 1985, retour de Doudoul "Ambiance" en lançant son DOUDOUL DANCE, style country western très appréciés pour les farandoles. Doudou dance passe immédiatement à la TV : le 16 décembre dans "Chanson plus" à la RTBF et régulièrement sur RTL TV avec un clip réalisé avec un groupe de Square Dance en chorégraphie.*

*Le 5 février 1986, Doudoul est l'invité de "Carrefours" à la RTBF.*

*Le 5 décembre 1986, il fête ses 20 ans de scène à la gare de mons avec prestation dès 6h du matin en compagnie de Saint-Nicolas.*

*Durant ce mois de décembre 1986, animations dans les hypermarchés de la Wallonie.*

*Tournage d'un nouveau clip sur le DOUDOUL DANCE en compagnie d'enfants.*

*Le 23 décembre 1986, Doudoul est l'invité de Michel Lemaire sur la RTBF Radio 2, de 22h à 23 h.*

*Programmation du clip DOUDOUL DANCE à la RTBF (émission "Carrefours") le 3 mars 1987 et passage hebdomadaire sur RTL-TVI.*

*DOUDOUL DANCE devient l'indicatif de l'émission radio des "disques demandés" de radio 2 RTBF dès mars 1987 et ce tous les mercredis.*

*Fin 1987, Sortie du premier LP et K7 de Doudoul sur disques BOSE, firme internationale en matériel de sonorisation qui sponsorise Doudoul.*

*Début 1989, doudoul crée sa firme de disques "Doudoul Records" et sortie du premier 45 tours sus ce label : un mix spécial ambiance composé du Doudoul Dance + Le Piston de Papa + La Marche des Sans Soucis.*

*En mai 89, sortie du Doudoul Dance version néerlandaise.*

*Août 90, sortie d'un nouveau 45 tours : "Charleston Saloon", danse célèbre que Doudoul relance dans une atmosphère Saloon Piano Bar. En face B, "Faut que j'y aille", de la chanson française très dansante.*

*Parallèlement, doudoul crée sa propre maison d'édition : VALERIAN MUSIC.*

*En 1991, il s'associe avec Emmanuel ANDRONIKOS, arrangeur de C.JEROME et ils réalisent ensemble des maquettes de titres originaux.*

*En septembre 1991, ils présentent un titre, "Le Petit Pont" à Lou Van Rijmenant (EUROVOX) qui fût le premier producteur de Doudoul 17 ans plus tôt.*

*Immédiatement, plusieurs versions sont envisagées dont la version française qui est interprétée par Doudoul et les Country Squares. Sortie en novembre 1991 sur disques ARCADE Records (N°A5180) et est distribué par INDISC.*

*La version néerlandaise est réalisée et interprétée par Rob Visser.*

*Les versions espagnole et allemande sont en cours de réalisation.*



Lors de la 4ème "Marche du Moulineau", le dimanche 20 février 1983, le Sans Soucis reçurent 1400 marcheurs. Des liens d'amitiés se sont créés avec des marcheurs venus de Plombières et quelques idées ont germé. Pourquoi pas un jumelage ; une marche ?

C'est ainsi que le comité décide d'organiser une marche Ghlin-Plombières avec à la clé, le jumelage. Des contacts entre les deux clubs furent pris. La marche et le jumelage se concrétisa. C'est du samedi 16 juin 1983 au mardi 19 juin qu'eût lieu cette marche, dont voici les parcours :

Départ, place de Ghlin à 5 heure 55 vers Sombreff.

Dimanche 17 juin 83 : Sombreff - Hannut.

Lundi 18 juin 83 : Hannut - Oupeye.

Mardi 19 juin 83 : Oupeye - Plombières. ( 186 Km)

Prenaient part à cette marche 7 courageux marcheurs de longue distance : Philippe et Jean Luc Nef, Maurice Romain, Duez Jules, Heiderscheid Johnny, Vandeputte Jean Michel et Delmotte Jean Marie.

Voici extrait du périodique N°15 de 1983 l'épopée, au jour le jour, de cette marche décrite par la présidente Duez Claudine.

## LA LONGUE MARCHE

### JOURNAL DE BORD

---

Samedi, 16 juin 1983

5h30 du matin. Les acteurs de cette chronique des temps modernes arrivent sur la place de Ghlin.

On regroupe les bagages dans les voitures qui partiront avec le groupe des 7.

Mais qui sont-ils, ces 7 intrépides, que la presse photographie?. Peut-être avez-vous vu l'article du 17 juillet, dans Nord-Eclair ?. Vous aurez alors reconnu : Jean-Marie Delmotte, Jules Duez, Johnny Heiderscheid, Jean-Luc et Philippe Nef, Maurice Romain et Jean Michel Vandeputte.

A 5h55, tout est prêt ! On part !

Par Obourg, Ville-Sur-Haine, le Roeulx. Premier arrêt : Le bar est ouvert ! Au choix : eau plate, jus de fruits, ou un mélange des deux. Il est 8 h 30, mais on a déjà chaud ! A 8h40, on repart : Familleureux, Senelle, Obaix... Avec un arrêt bar toutes les heures environ. A Obaix, les "flècheuses" (en voiture) font bifurquer les marcheurs vers un petit sentier... qui nous conduit à un petit café (le seul du village d'ailleurs). Enfin, une bonne gueuze ! Non, pas très fraîche, mais quand même... ça change du cocktail eau-jus de fruit !.

Et la longue marche continue. Le soleil pèse. La chaleur est suffocante. Frasnes, Villers-Perrin, Wagnelée Les arrêts se multiplient, la chaleur devient insupportable, et les km s'accumulent. Nous en sommes à 62 kms depuis Ghlin. Courage, on approche ! A Marbaix, nous contournons l'usine Chassart, et arrivons à Sambreville. Ouf ! Le local des "Samouraïs", c'est un garage mis gentiment à notre disposition . Pendant que les marcheurs, assis autour de 2 grandes bassines, laissent tremper leurs pieds dans l'eau fraîche, Marie-Jeanne et moi partons au Coiruyt, faire des achats pour le souper, et le lendemain. Nous achetons des tomates, du filet américain, de l'eau, des jus de fruit. on achètera des frites dans une friture voisine.

Après le souper, pendant que les marcheurs se reposent, soignent leurs ampoules, leurs échauffements, après le souper, c'est enfin le repos. Le patron du garage avait préparé des Jupiler, du choco... dans le frigo. Inutile de dire qu'il a fallu plusieurs verres avant d'être "déssoiffés".

Les matelas pneumatiques se gonflent, s'alignent.

Bientôt le repos. Il est 22h, mais demain, on se lève à 5 heures.

Dimanche, 17 juin 1983.

4h50 ! Quel est ce drôle de bruit ?.. Le percolateur. Dans un 1/4 h, le café sera prêt !. Comme les cantinières ont oublié d'acheter du pain pour le déjeuner, on mange les tartines qui restent de la veille....

5h55' : le départ pour la deuxième étape. Le rendez-vous avec les voitures à Gembloux. Nous attendons... et ne voyons rien venir. Les marcheurs avaient tourné à droite avant la gare. Heureusement, nous les avons retrouvé à Grand-Leez. Puis, comme la veille, les kms se succèdent. Aische-en-Refail, Noville sur Méhaigne, Francqnée. Ces petits villages sont charmants... mais pas un café en vue ! Il faut attendre Wasseiges, à 13h45, et 38 kms de faits, avant de pouvoir s'attabler devant une gueuze... "non pas très fraîche" mais quand même...

La route paraît longue. C'est la Hesbaye, avec ses champs immenses, que nous traversons par des routes monotones. Les arbres sont rares. Le soleil tape... A Moxhe, les voitures reprennent les marcheurs, pour les conduire à Hannut. Demain, nous les ramènerons au même endroit pour repartir.

A Hannut, c'est dans un collège que nous dormons.

Chacun a sa petite chambre. Après le bain de pieds, (dans le lavabo), la toilette, les vins habituels, nous partons vers la ville. Ce n'est pas loin, mais nous irons quand même en voiture... Nous buvons, nous dégustons surtout, une ou deux bières fraîches, puis nous allons souper dans un restaurant. Nous revenons ensuite bien sagement au collège. Le frère Gérard qui nous a accueillis, nous préparera du café le lendemain malgré l'heure matinale....

Lundi, 18 juin 1983.

6h45. Départ ! Braives, Vienne, Xhendremael, Villers-Saint-Siméon... Les villages se succèdent toujours. Les km s'additionnent. Il fait moins chaud aujourd'hui. A Jupille, les voitures ont même dû aller chercher dare-dare les marcheurs, car l'orage arrivait. On s'est abrité dans un café. Pendant ce temps, les dames

sont allées faire les courses à Cora (Non, pas à Horru à Roucourt). Puis les marcheurs furent remis sur la route à l'endroit où on les avait pris. A Fexhe-Saints, les marcheurs d'Aupeye sont venus à notre rencontre. C'est chez eux que nous allions faire étape.

Les marcheurs de la "Godasse", nous attendaient donc, le barbecue était allumé !. Un accueil amical, un souper délicieux. Une quinzaine de "Godasse", ont soupé avec nous. Les dames avaient préparé une excellente salade de tomates, tandis que les hommes, faisaient cuire la saucisse et les pommes de terre sur le feu. Là aussi, des bacs de Jupiler nous attendaient. Après le souper, nous avons bu quelques verres ensemble en bavardant. Le meilleur moment de la journée.

Et la meilleure soirée de notre équipée.

Mais il faut songer à dormir. On installe les matelas pneumatiques. On les gonfle, on les dégonfle, on les regonfle... Finalement, tout le monde s'endort...

Mardi, 19 juin 1983.

Départ à 9h10'. L'étape, la dernière, sera plus courte. Quelques marcheurs et marcheuses de la "Godasse" accompagnent les 7 Sans-Soucis.

Premier rendez-vous avec les voitures à Dathem, km 9; il est 10h50. Puis vers le Val-Dieu. Un chemin pittoresque, qui suit la vallée de la Berwinne. Il fait bon marcher. Le paysage a changé. Des bois, des prairies. Bien sûr, ça monte un peu...

A l'abbaye du Val-Dieu, les marcheurs de la Godasse vont nous quitter; ceux de Plombières arrivent... On prend un verre tous ensemble.

Et un repas... dernière partie de la dernière étape.. Aubel. Enfin, des magasins, et même, un marché. Quelques cakes, une tarte au riz mémorable, pour dîner. Homburg et enfin Plombières.

186 Kms!. On a peine à croire qu'on est arrivé !.

Mais où sont les voitures ?.

A Gemmenich, on voulait acheter l'apéritif, pour ne pas arriver les mains vides. Et Danièle avait fermé sa voiture - les clés étaient à l'intérieur. Il a fallu un fil de fer... Heureusement, ça a marché. Mais les marcheurs étaient arrivés à Plombières avant nous! Au local, nous étions attendus. Chacun a reçu une magnifique rose.

Les dames avaient préparé un souper délicieux : potage escalope de poulet, frites, abricots et un dessert au chocolat.

Après quelques heures passées ensemble, il fallut songer à repartir. Tous, nous étions fatigués, et aspirions à retrouver notre lit...

Mais nous étions heureux d'avoir entrepris cette longue marche.

Les 7 marcheurs des Sans Soucis ont traversé la Belgique d'ouest en est.

Au nom de vous tous, membres du club, je les félicite, et les remercie d'avoir ainsi porté fièrement, courageusement, obstinément, le flambeau des Sans Soucis.

Claudine,

N.B. Je n'ai pas tout dit, bien sûr, il faudrait un livre entier...Ainsi, par exemple: le plus sage, c'était Johnny...

---

Le dimanche 18 septembre 1983 eût lieu avec le club A.M.T.F. Plombières (LG091) le jumelage.

Le matin dès 8 heures, un autocar rempli de joyeux membres des Sans Soucis, prit le départ de la place de Ghlin vers Plombières.

Voici la liste de cadeaux offerts à nos amis de Plombières :

- Un écusson en couleur aux sigles de chaque club
- Une assiette de la chapelle de Moulineau
- Un disque des gilles de Binche
- Un casier de six bouteilles de "Mater"

Notre club à reçu un très bon accueil ainsi qu'une magnifique assiette en étain dont le relief représente la ville de Plombières en 1862.

Ce week-end à Plombières

# Jumelage des marcheurs de GHLIN avec ceux de Plombières

**L**E samedi 16 juin de cette année, sept marcheurs du club « Les Sans Soucis » de Ghlin nantis de beaucoup de courage, quittaient aux petites heures la cité de Charles Plisnier pour réaliser un exploit peu banal : Ghlin - Plombières à la marche en quatre étapes.

Ces sept intrépides avaient noms : Jean-Marie Delmotte, Jules Duez, Johnny Heiderscheid, Jean-Luc Nef, Philippe Nef, Maurice Romain et Jean-Michel Vandeputte.

Quatre étapes : Sombreffe, Hannut, Dupeye et Plombières.

Pourquoi cette randonnée hors du commun ? Tout simplement pour préparer bien à la manière des marcheurs un jumelage extrêmement sympathique entre le Club de Plombières et celui de Ghlin. Il y a ainsi de ces unions que l'on réalise en battant la semelle.



M. Jean Primosig, un des animateurs.

## Semelles de l'amitié

Ce samedi 17 septembre, de nombreux marcheurs du Club « Les Sans Soucis » de Ghlin mettront le cap sur Plombières pour participer à la grande marche des trois frontières et c'est ce dimanche 18 septembre, à Plombières, que se déroulera le jumelage officiel entre l'A.M.T.F. Plombières et les « Sans Soucis » de Ghlin.

Des cars complets quitteront la cité ghlinoise ce dimanche scus les coups de sept heures de manière à se retrouver à Plombières vers 9 h 30. Il est vrai que les marcheurs de Plombières ont bien fait les choses pour réussir ce jumelage qui repose sur l'amitié, le sourire et l'ambiance. Ainsi, deux villages wallons, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, vont réaliser un mariage de raison déjà solide par l'exploit réalisé en juin par les sept marcheurs du club ghlinois. Pour atteindre cet objectif, ces sept marcheurs couvrirent à pied 186 kms ! Ce week-end, c'est la consécration et le village de plombières a préparé la fête comme pour une noce. Des représentants de la ville de Mons ont été invité à assister à une fête née d'un engouement pédestre.

Combien de marcheurs du club ghlinois seront à Plombières ? On parle de quelques centaines et M. Jean Primosig, le sympathique trésorier du club ghlinois, éclate de joie en pensant à ces réjouissances qui, affirme-t-il, feront date dans les annales de la marche à pied en Belgique et principalement en Wallonie.

Il est vrai que la devise des « Sans Soucis » ghlinois reprise sur le signe est : « Sport - Amitié - Bonne Humeur ».

# Le tour... de force des marcheurs ghlinois

Ce samedi matin, place de Ghlin. C'est l'aurore que seule trouble agréablement la brume. Sept hommes de préparent, il y a Jules Duez, de Bracquegnies, Maurice Romain, de Saint-Ghislain, Jean-Marie Delmotte, d'Erbiseul, Jean-Michel Vandeputte, de Ghlin, Jhonny Hederscheid, de Mons, Jean-Luc Nef, de Baudour et Philippe Nef. Sept gars pour l'aventure...

Si l'amour naît surtout de la spontanéité, l'amitié, au contraire, s'édifie laborieusement. Ainsi, au gré des randonnées inscrites un peu partout dans notre pays, un lien s'est resserré entre les marcheurs du club ghlinois « Les Sans Soucis » et le club de marche de Plombières qui n'est certes pas un village situé à notre porte.

Et c'est ainsi que vit le jour une idée de jumelage qui, ce samedi, très tôt le matin, sur la place ghlinoise, a connu ses premiers pas.

## Au fil des chaussées romaines

Pour sceller cette belle alliance, les « Sans Soucis » ghlinois ont formé une équipe pour réaliser, à la marche s'il vous plaît, cette liaison longue de 200 kilomètres entre Ghlin et Plombières. Tout cela, à pied et en quatre étapes.

Samedi, en quittant Ghlin, les marcheurs ghlinois avaient un

programme de septante kilomètres afin d'atteindre en premier lieu Sombreffe, sur la route de Namur à Nivelles, sur la chaussée romaine de Bavai à Tongres.

Ce dimanche, second maillon de ce merveilleux jumelage de la marche, il faudra quitter Sombreffe pour Hannut, une marche longue de soixante kilomètres.

Sur la route de Tirlemont à Huy, Hannut accueillera nos marcheurs.

Lundi, on quittera Hannut pour retrouver le cours d'eau, le Grand-Aaz, à Oupeye, sur la rive gauche de la Meuse et traverser ainsi l'ancienne chaussée romaine de Liège à Maastricht. Enfin, mardi, tout est prévu pour l'accueil des marcheurs ghlinois à Plombières, un village qui n'a un nom que depuis l'arrêté royal du 20 septembre 1919.

## Leçons précieuses

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, peut-on encore s'imaginer que des gens fassent, par amitié et par sport pur, 200 kilomètres à pied alors que les nouvelles traditions veulent une voiture pour aller jusqu'au boulanger du coin ?

Le fait de ce week-end est bien précieux en leçons. C'est 200 kilomètres de réflexions pour la joie de vivre... sans soucis !

Début septembre, c'est en cars que les marcheurs — tous au grand complet — mettront le cap sur Plombières pour sceller d'une manière très officielle un jumelage inattendu édifié à la force de la plante des pieds.

Lorsqu'ils ont quitté Ghlin pour cette merveilleuse aventure de l'amitié, le coq, dans la plaine, se mettait seulement à chanter. C'est bien cela le charme de la marche des « Sans Soucis ».

Sept marcheurs ou si vous préférez, un marcheur pour chacune des lettres qui composent le mot « courage ». J.H.



Le groupe des sept marcheurs.

# GHLIN - PLOMBIERES

Une charte fut établie pour mémoriser cet événement.

Anecdote : Extrait d'un compte rendu de réunion.

Le 14 décembre 1983 le comité décide de créer un challenge.

Les prix à gagner sont :

- un training complet "Sans Soucis"
- un sweet shirt complet "Sans Soucis"
- une veste de training " Sans Soucis"
- un T - shirt "Sans Soucis"
- un voyage en car " Sans Soucis"

Gagneront, ceux qui auront beaucoup marché en 1983. Ceux donc, qui auront le plus grand nombre de marches fédérales dans leur (s) carnet (s) de marches.

La palme fut remportée par Jean-Luc Nef ( un training complet).

\*\*\*\*\*

Lors des années 1983 et 1984, quatre marches seulement furent organisées par les Sans Soucis .(voir tableau des marches)

\*\*\*\*\*

On peut lire dans le périodique N°7 de 1984, un compte rendu d'une randonnée pédestre dans les gorges du Tarn (France) de deux Sans Soucis . (Edmonde et Nestor Gondry) Le club compte en cette année 340 membres.

\*\*\*\*\*

Pour la 3ème marche du printemps, le 20 avril 1985, un périodique spécial paraît dans les deux langues du pays. Crée par Paul Campion et William Schiffer ; ce périodique nous fait découvrir historiquement les endroits où passeront les marcheurs sur les distances de 7 - 15 et 50 Km.

\*\*\*\*\*

Le 29 septembre 1985 est le jour de notre 10 ème anniversaire, avec des parcours de 6-12-20 et 30 Km.

C'était la liesse parmi les nombreux marcheurs venus de toutes les provinces. Une très belle exposition avait été organisée par le vice président Charles Robette, où l'on pouvait admirer, les coupes remportées depuis dix ans, vraiment du grand art.

Ce fut une journée mémorable.

\*\*\*\*\*

Un périodique "spécial 10 ème Anniversaire" avait été édité où toutes les pages étaient marquées aux armes de Ghlin. (voir la couverture en annexe)

\*\*\*\*\*

Le dimanche 01 mars 1987, une marche provinciale est organisée chez les "Sans Soucis" avec des parcours de 5-7-10-20 et 30 Km.

Les marches, de septembre 1987 à nos jours prennent exactement la dénomination de "Marche d'Automne".

Lors de nombreuses marches ; les "Sans Soucis" sont partout. On les retrouvent en bateaux sur le canal de centre, sur les canaux de Bruges, visitant des villes et leur musées, des châteaux, des domaines, sur les routes de France, d'Italie, d'Allemagne, de Hollande et même en Angleterre.

Au retour d'une marche à Huy, en 1988, ils avaient même quitté l'habit des Sans Soucis, pour revêtir une salopette, se munir d'un casque et descendre au fond d'une mine, au charbonnage de Blégny.

• • • • • • • • • •

Le dimanche 18 février 1990, les "Sans Soucis" sont en fête. Ils célèbrent leur 15ème anniversaire ainsi que le 5ème anniversaire du jumelage avec Plombières. Une charte fût créée pour célébrer cet événement. Des attractions commencèrent dès onze heures. (Les petits pas Ghlinois, l'orchestre d'accordéons de Frank Italo de Tertre, des chansons, des imitations, un orchestre humoristique.)

Une forte représentation de nos amis de Plombières assistaient, en habits de carnaval, à cette fête, dans une ambiance mémorable.

• • • • • • • • • •

De sa création à nos jours, le club de marche des "Sans Soucis" a organisé 49 marches IVV et fédérales.

• • • • • • • • • •

### Les dix commandements du marcheur.

A gauche tu marcheras pour éviter l'accident.

Les flèches tu suivras pour rentrer dans les temps.

Les anciens tu aideras pour garantir leur déplacement.

Les enfants tu éduqueras pour la sécurité principalement.

La nature tu respecteras pour en profiter largement.

En forêt tu ne fumeras pour éviter l'embrasement.

Les conducteurs ne gèneras en traversant prudemment.

Le repos des habitants tu respecteras en parlant calmement.

De la boisson tu prendras mais pas exagérément.

Les organisateurs tu réjouiras en revenant prochainement.

• • • • • • • • • •

### Histoire : A chaque âge ses plaisirs...

Une épouse de marcheurs exceptionnellement compréhensive, dont le mari était parti marcher, reçut la visite de la comère du quartier.

- Ecoutez, lui dit la dame, je vous doit la vérité ; dimanche dernier, j'ai eu la surprise de voir à la marche votre mari qui se promenait avec une blonde ravissante.

- Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a là d'extraordinaire ? Vous ne voudriez tout de même pas qu'à son âge il se promène avec une pelle et un petit seau ?

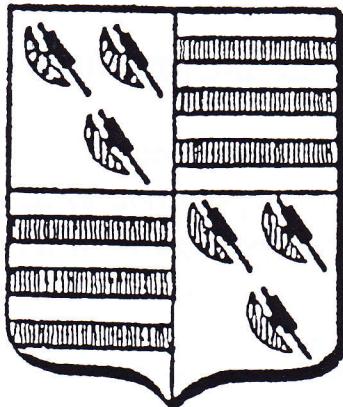
Club DE MARCHÉ



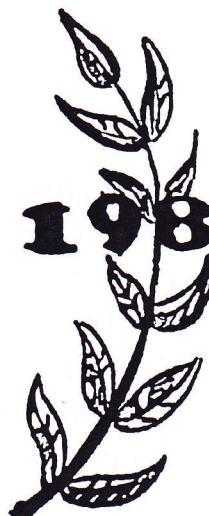
LES "SANS  
SOUCIS"

spécial 10 Anniversaire

1975



1985



Editeur responsable \* Relation publique  
DUEZ CLAUDINE PRIMOSIG JEAN  
Rue Noulet, 21 Rue Dehon, 2  
7060. BRACQUEGNIES 7410. GHLIN

\* \* \* \* \*

N° à retenir: CLAUDINE : 064 . 663218  
ANTOINETTE : 065 . 334299  
JEAN : 065 . 318131  
FERNAND : 065 . 315352



# Près de 500 marcheurs à Ghlin



Un groupe de marcheurs

Imme à l'accoutumée, les deux marches du principe organisées ce dernier weekend à Ghlin par le groupement des « Sans Soucis » ont connu une très belle participation avec, déjà très tôt la matinée, une centaine de marcheurs pour les 25km et une centaine de marcheurs pour les 50km.

À ces deux distances, on a pu constater la présence des représentants de Montignies-sur-Sambre, des polices de Binche et de Binche, des gendarmes montois, de Péruwelz, Erquelinnes, Tongrin-

nes et même de Reims. Les premiers à avoir bouclé les 25 bornes furent les Carolorégiens Alain Delbauve et Pascal Delbove, ce dernier âgé de douze ans.

Que dire des circuits qui étaient remarquablement tracés en traversant les localités de Baudour, Hautrage, Stambruges, Sirault, Erbiseuil et Ghlin. Il convient d'insister une fois de plus sur l'organisation parfaite de cette grande journée de marches dont la prochaine, à Ghlin, est d'ores et déjà programmée pour le 22 octobre.

Seule ombre au tableau, M. Freddy Rinckon, récemment victime d'un accident de travail, ne put remplir comme à son habitude ses fonctions aux relations publiques comme à son habitude ses fonctions aux relations publiques mais il était parmi les siens en traînant la jambe !

Bravo également aux dames qui se dépensèrent au service cuisine pour assurer avec beaucoup de brio l'« intendance gastronomiques ». Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir très prochainement sur cette équipe féminine qui, dans les coulisses d'une telle manifestation sportive, signe pas mal de prouesses.

C'est en présence de M. Georges Tyrnat, échevin, et de Doudoul qu'eurent lieu la proclamation des résultats et la remise des nombreuses récompenses.

Pour ce qui concerne les longues distances, le classement devait s'établir comme suit :

1) Châtelet ; 2. Erquelinnes ; 3. Police Binche ; 3. Police Mons ; 5. Ropieurs

Mons ; 6. Montignies-sur-Sambre ; 7. Chemin Reims (F) ; 8. Ecaussines-Grammont ; 10. Péruwelz ; 11. Marcinelles ; 12. M. bourg.

Pour les courtes distances (7 et 15km) dont les épreuves furent contrariées par la pluie et à quelles participèrent 11 marcheurs, le tableau final présenté comme suit :

1. Grattes Pavés ; Ropieurs Mons ; 3. Sans Soucis Ghlin ; 4. Police Binche ; 5. Police Mons ; 6. Vaillai Acenois ; 7. Kain ; 8. Arde la Nature de Péruwelz ; Ecaussines ; 10. Leuze.

## MARCHE DU MOULINEAU

Dates		Distances		Départ
12 Février 1978		5-10-20 Km.		
11 Février 1979		5-10-20 Km.	Marche ADEPS	300M 505M
Dim.17 Février 1980	1ère	5-10-20-30 Km.		Rue de la Culture
Dim.15 Février 1981	2ème	5-10-20-30	Challenge	Ecole
Dim.21 Février 1982	3ème	5-10-20-30	de	St.Joseph
Dim.20 Février 1983	4ème	5-10-20-30	l'amitié	1800M 1400M
Dim.19 Février 1984	5ème	6-12-20-30		
Dim.17 Février 1985	6ème	6-12-20-30		899M
Dim.16 Février 1986	7ème	6-12-20-30		1322M
Dim.15 Février 1987	8ème	7-12-20-30		12.80M
Dim.01 Mars 1987	-	5-7-10-20-30	Marche Provinciale	I.P.E.S. 1050M
Dim.14 Février 1988	9ème	5-10-20-30		12.31M
Dim.19 Février 1989	10ème	7-12-20-30		1038M
Dim.18 Février 1990	11ème	7-12-20-30	15ème Anniversaire	130M
Dim.17 Février 1991	12ème	7-12-20-30		766M
Dim.16 Février 1992	13ème	7-12-20-30		1168M
Dim.14 Février 1993	14ème	7-12-20-30		908M

## MARCHE DU PRINTEMPS

Dates		Distances		Départ
Samedi 20 Août 1983	1ère	7-15-60 Km.	Marche de L'Entité de Mons	Rue de la Culture
" 28 Juillet 1984	2ème	7-15-60 Km.	Marche de l'été	Ecole St. Joseph
" 20 Avril 1985	3ème	7-15-50 Km.		
" 19 Avril 1986	4ème	7-15-25-50 Km.	Marches de nuit	506M
" 18 Avril 1987	5ème	7-15-25-50		301
" 16 Avril 1988	6ème	7-15-25-50		483
" 15 Avril 1989	7ème	7-15-25-50		400
" 14 Avril 1990	8ème	7-15-25-50		I.P.E.S. Rue du Temple, 2
" 13 Avril 1991	9ème	7-15-25-50		480
" 11 Avril 1992	10ème	7-15-25-50		535
" 10 Avril 1993	11ème	7-15-25-50	CHALLENGE DES 5 PROVINCES	628M 1007M
				Pâtrages

## MARCHE D' AUTOMNE

Dates		Distances		Départ
Dim.12 Octobre 1975	1ère	5-10-15 Km.		150M
Dim.17 Octobre 1976	2ème	5-10-20 Km.		350M
Dim.09 Octobre 1977	3ème	5-10-20-30 Km.		650M
S.7-D.8 Octobre 1978	4ème	5-10-20-30 Km.		736M
S.6-D.7 Octobre 1979	5ème	5-10-20-30-42	Marche	Ecole St.Joseph
S.4-D.5 Octobre 1980	6ème	5-10-20-30-42	Touristique	Rue de la
S.3-D.4 Octobre 1981	7ème	5-10-20-30-42	de	Culture 16
S.2-D.3 Octobre 1982	8ème	5-10-20-30-42	Ghlin	
Dim.02 Octobre 1983	9ème	5-10-20-42 Km.		
Dim.30 Septembre 1984	10ème	6-12-20-42 Km.		752M
Dim.29 Septembre 1985	*1*	6-12-20-30 Km.	10ème Anniversaire	1161M
Dim.25 Octobre 1986	11ème	7-12-20-30 Km.		
Dim.27 Septembre 1987	12ème	7-12-20-42 Km.	Marche	626M
Sam.22 Octobre 1988	13ème	7-12-20-42 Km.		776M
Sam.28 Octobre 1989	14ème	7-12-20-42 Km.	d'Automne	550M
Sam.27 Octobre 1990	15ème	7-12-20-42 Km.		453M
Sam.26 Octobre 1991	16ème	7-12-20-42 Km.		I.P.E.S.
Sam.19 Septembre 1992	17ème	5-10-20-42 Km.		600M
Sam.19 Juin 1993	18ème	5-10-20-42 Km.		556M

## MARCHE DE NUIT

DATES		DISTANCES		DEPART
Vendr.25 Avril 1980	1ère	6-12 Km.		
Vendr.24 Avril 1981	2ème	6-12 Km.		
Vendr.16 Avril 1982	3ème	6-12 Km.		
Vendr.15 Avril 1983	4ème	7-15 Km.		
Vendr.13 Avril 1984	5ème	7-15 Km.		Rue de la Culture Ecole St. Joseph
Samed.20 Avril 1985	6ème	7-15 Km.		435M
Samed.19 Avril 1986	7ème	7-15 Km.		430M
Samed.18 Avril 1987	8ème	7-15 Km.	Intégrées aux Marches du Printemps	I.P.E.S

*Depuis quelques années notre club est affilié à l'ASBL Centre Montois des Sports de la Jeunesse et des Loisirs de la ville de Mons.*

*Le vendredi 31 janvier 1992, dans la salle des fêtes du Waux-Hall à Mons, eût lieu la cérémonie officielle de remise des Mérites Sportifs de la ville.*

*Dans la catégorie "Seniors individuels" Maurice Romain , membre de notre club depuis 1975, âgé de 67 ans et ancien du comité, a reçu une mention spéciale du jury pour sa participation à 112 épreuves de marche, totalisant, sur l'année 1991, la distance cumulée de 5019 Km.*

*La fédération francophone des Marches Populaire lui a décerné une récompense que, seuls, 10 marcheurs belges peuvent revendiquer en Belgique.*



*Depuis ses débuts, Maurice Romain a parcouru la distance totale de 48.200 kilomètres. A notre marche de Moulineau, le dimanche 16 février 1992, le comité lui a remi une magnifique coupe pour son mérite sportif.*

## Les comités

Voici la liste chronologique des membres des Sans Soucis ayant fait partie du comité, de la création du club à nos jours. Les reprendre avec leurs fonctions et par année serait trop fastidieux, suite à de trop nombreux changements.

<i>Lelong Fernand</i>	<i>P</i>	<i>Detrain Jean-Louis</i>
<i>Debeil Hilaire</i>		<i>Caroy Claude</i>
<i>Debeil Jean-Claude</i>		<i>Capron Andre</i>
<i>Wéry Willy</i>		<i>Heiderschied Johonny</i>
<i>Lamblin Jean-Noel</i>	<i>S</i>	<i>Robette Charles</i> <i>P</i>
<i>Danièle Lamblin</i>	<i>T</i>	<i>Campion Paul</i> <i>P</i>
<i>Diricq Antoinette</i>	<i>S</i>	<i>Nef Philippe</i>
<i>Diricq jacques</i>		<i>Wibier Fernand</i> <i>S</i>
<i>Diricq Dominique</i>		<i>Piret Jean-Marc</i>
<i>LavennesGerard</i>		<i>Lavennes Francis</i>
<i>Verfaillie Véronique</i>	<i>T</i>	<i>Moreau Marie-Agnès</i>
<i>Daniel Fernand</i>		<i>Schiffer William</i>
<i>Hautecoeur Francis</i>		<i>Rinchon Freddy</i> <i>S</i>
<i>Couwez Claude</i>		<i>Flandroy Serge</i>
<i>Primosig Jean</i>	<i>T</i>	<i>Van Muysenwinkel</i>
<i>Danvoye Thérèse</i>		<i>Descamp André</i>
<i>Romain Maurice</i>		<i>Lermusiaux Emile</i>
<i>Rotru Gérard</i>		<i>Mazzéo salvatore</i>
<i>Duez Claudine</i>	<i>P</i>	<i>Durieux Joseph</i> <i>S</i>
<i>Grégoire Martine</i>		<i>Urbain Pascal</i>
<i>Horlait Marcel</i>	<i>P</i>	<i>Demaret Arthur</i>
<i>Goosens Camille</i>	<i>S</i>	<i>Hermand Yves</i>
<i>Laudeloux Cécile</i>	<i>T</i>	<i>Fievez Jean-Claude</i>
<i>Mayeur jacques</i>		<i>Guerit Patrick</i>
<i>Nef Jean-Luc</i>		<i>Poli Maria-Gabriella</i>
<i>Carlier Guy</i>		<i>Vilain Jean-luc</i>

*P* : Président

*S* : Secrétaire

*T* : Trésorier

30 juin 1979 - match amical de football



## Au contrôle de la Garenne



# Succès de la « Marche du Moulineau » à Ghlin : les « Sans Soucis » ont réuni 1200 marcheurs !



L'organisation d'une marche à Ghlin, avec les « Sans Soucis », c'est toujours un succès certain. Dimanche, cela a encore été prouvé avec l'organisation annuelle de la « Marche du Moulineau » qui a réuni quelque douze cents participants qui représentaient vingt-quatre clubs, venus de tous les coins de Wallonie !

Les locaux de l'I.P.E.S., dès huit heures, la plus grande animation régnait, et tout le monde était sur le pont avec MM. Charles Robette, président, Jean Primosic, vice-président, Freddy Rinchen, secrétaire, Joseph Durieux, secrétaire-adjoint, Mme Cécile Danvoye, trésorière, MM. André Descamps, trésorier-adjoint,

Paul Campion et Pascal Urbain, responsables sportifs, Emile Larmusiau et Salvatore Mazzeo, responsables du matériel et Fernand Wibier, responsable assurances.

Comme toujours, avec « Les Sans-Soucis » il y eut beaucoup d'animation, dans la salle des « arrivées » où la décoration florale avait été réalisée par les élèves de la section horticulture, de l'I.P.E.S.

Ainsi, en attendant la rentrée de tous les concurrents et la remise des trophées, on assista à un véritable spectacle de variétés au cours duquel s'illustrèrent les jeunes danseuses du groupe cuesmois de « Chez Vivian », les majorettes et as du carnaval de Plombières, l'orchestre burlesque des « Clodos » de Mai-sières (Maison des Jeunes), sans oublier le chanteur montois, parrain du club des « Sans Soucis » Doudoul !

Il était plus de 17 heures quand put avoir lieu la remise des coupes et trophées, en présence des échevins montois MM. Jacques Hamaide, Richard Biefnot et Georges Thyrant et du conseiller communal M. Detaille.

Voici le classement : 1. Plombières (A.M.T.F.) : 56 participants ; 2. « Les Ropieurs » Mons (49) ; 3. Le club de Marche de la « police de Mons » (44) ; 4. « Police de Binche » (38) ; 5. « Les Marcheurs souriants » de Kain (37) ; 6. « les Grattes-Pavés » d'Erquelinnes (37) ; 7. Hermailles-Huy (31) ; 8. « Les Marcheurs du Hain. » de Braine-l'Alleud (31) ; 9.

« Les Amis de la Nature » de Péruwelz (28) ; 10. « Les Pimpons » de Gembloux ; 11. « Les Marcheurs de la Sylle » (26) ; 12. « Les Amis de la Nature » de Bruglette (26) ; 13. Les Agasses de Charleroi (26) ; 14. La Police de Bruxelles (21) ; 15. Les Oursons en Ballade, de Carnières (19) ; 16. Promusports, de La Louvière (17) ; 17. Les Aigles de Bellecourt (16) ; 18. Les Tatanes Ailées d'Epinois (16) ; 19. Le « W.E. Footing Club » de Blicqy (16) ; 20. Les Vailants Acrenois (14) ; 21. Les Coqs d'Or, d'Ecaussinnes (14) ; 22. Les XII de Marcinelle (14) ; 23. Les Bergeots de Florennes (13) ; 24. Les Trotteurs du Pays Noir, de Roux (13).

R.C.

# La 10<sup>e</sup> Marche du Printemps des « Sans Soucis »

11/04/1992



Le club de marche "Les Sans Soucis" de Ghlin, affilié à la Fédération francophone belge des Marches populaires, a organisé, samedi dernier, sa 10<sup>e</sup> Marche du Printemps. Le comité composé de Paul Campion, président ; Cécile Laudeux, trésorière ; Joseph Durieux, secrétaire ; Jean Primosig, relations publiques ; Pascal Urbain, André Descamps, Emile Lermusiau, Sal-

vatore Mazzéo, Arthur Demaret, Yves Hermand, responsables des différents départements du club, soutenu dans ses efforts par M. Richard Biefnot, échevin des Sports de Mons, a tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite aussi complète que les organisations des années précédentes. Quatre distances étaient proposées aux amoureux des déplacements

pédestres : 7, 15, 25 et 50 km à parcourir à travers les plus beaux sites de la forêt de Colfontaine et des Hauts-Pays à partir de l'école Achille Delattre à Pâturages. Les circuits, remarquablement tracés et fléchés, traversaient les localités de Blauggies, Athis, Fayt-le-Franc, Montignies-sur-Roc, Onnezies, Roisin, Gussignies (F), Bellignies (F), Eugnies (F), Hon-Hergies (F), Sars-la-

Bruyères et visitaient des sites remarquables comme le "Caillou qui Bique", les brasseries artisanales de Blauggies, Montignies-sur-Roc et Gussignies. 620 marcheurs (dont 114 ont parcouru les 50 km) venus de clubs voisins et éloignés (Reims, Bruges, Liège, Jette, Westende...) ont pu apprécier, sous un soleil printanier, les merveilles naturelles que recèle le Borinage et ses

environs : tous se sont déclarés enchantés de l'accueil, de l'ambiance, des parcours proposés avec des tapis de fleurs dans les bois,... Dans le cadre de cette réussite, il ne faut pas oublier de mentionner les prouesses réalisées, dans les coulisses, par les dames qui se dépensent sans compter au service cuisine et bar pour assurer avec beaucoup de brio "l'intendance gastronomique" de cette manifestation sportive.

En fin de journée, coupes et trophées récompensèrent les clubs les mieux représentés à cette manifestation :

Pour les 50 km : 1. Coq d'or d'Ecaussinnes ; 2. Police de Binche ; 3. Police de Mons ; 4. Les Ropieurs de Mons ; 5. Les Marcheurs d la Sylle de Bassilly. »

Pour les autres marches : 1. Police de Jette ; 2. Les Gratte-Pavés Erquelinois ; 3. Les Tatanes Ailées d'Epinois ; 4. USCR Reims ; 5. Les Marcheurs du Souvenir de Leuze (Ht) ; 6. Les Amis de la Nature de Péruwelz ; 7. Pompiers de Soignies.

G.G.

16/2/92

# La 13<sup>e</sup> marche de Mouligneau

Ils étaient nombreux ce week-end à participer à cette marche d'hiver organisée par les "Sans-Soucis" de Ghlin. Après leur présentation du 9 février chez "Les Grattes-Pavés Erquelinois" qui organisaient leur 16<sup>e</sup> marche des frontières. C'était au tour des "Sans-Soucis" ce 16 février de retrousser leurs manches pour accueillir des amis marcheurs venant des quatre coins du pays.

De nombreux clubs de Belgique étaient représentés pour cette balade dont la longueur variait de 7 à 30 km. Malgré les conditions climatiques fraîches et pluvieuses, les marcheurs étaient... à pied d'œuvre dès 8 h du matin.

De retour vers 17 h à l'IPES de Ghlin (institut provincial d'Enseignement spécialisé), ces valeureux marcheurs purent enfin se réchauffer et se sustenter. Cette année encore plus de 50 personnes se sont occupées bénévolement de l'organisation de la marche : cuisine, bar, secrétariat, fléchage et refléchage des parcours et des contrôles le long du parcours.

## Mérite sportif à Maurice Romain

Le jury du mérite sportif de la



L'échevin des Sports entouré du comité.

ville de Mons a décidé de rendre hommage à un membre des "Sans-Soucis", en lui décernant une mention spéciale. Cette brillante distinction attribuée à M. Romain fait rejaillir sur l'ensem-

ble du Club des répercussions positives."

La remise de cette récompense se déroula le vendredi 31 janvier, dans le cadre de la Nuit

des sports organisée par l'échevinate en la salle des fêtes du Waux-Hall. A cette occasion, une délégation du Club "Des Sans-Soucis" était présent pour lui témoigner leurs plus vives félicitations.

Les "Sans-Soucis" ont encore pu prouver par cette 17<sup>e</sup> marche du Mouligneau que "l'amitié par la marche" c'est réellement leur devise.

G. SACRÉ

## Les années 90, des grands crus pour notre club

"De mooiste wandeltocht van dit jaar ! "

"La plus belle marche de cette année, avec des tapis de fleurs dans les bois ! "telles étaient les impressions des marcheurs, à l'issue de notre 10ème marche du printemps.

L'année dernière, cette marche avait déjà connu un très grand succès. Et je crois que, depuis lors, le "bouche-à-oreille" a bien fonctionné. En effet, de 401 marcheurs l'année dernière, nous sommes passés à 620 marcheurs cette année, dont 114 sur le circuit de 50 kilomètres.

Cette réussite, c'est le résultat du travail de toute une équipe, où chacun assume sa tâche avec l'amour du travail bien fait. Et dans ces conditions, cela ne peut que réussir. Les quelques lignes suivantes, extraites du journal "La Province", en sont la preuve :

"Les circuits remarquablement fléchés parcourraient les plus beaux sites de la forêt de Colfontaine et des Hauts-Pays ... Tous se sont déclarés enchantés de l'accueil, de l'ambiance, des parcours proposés ... Dans le cadre de cette réussite, il ne faut pas oublier de mentionner les prouesses réalisées, dans les coulisses, par les dames qui se dépensent sans compter au service cuisine et au bar pour assurer avec beaucoup de brio l'intendance gastronomique de cette manifestation sportive."

A vous tous, qui avez contribué à la réussite de cette journée, je vous adresse mes plus vifs remerciements, et mes sincères félicitations.

Lors de la dernière marche du Challenge du Hainaut Occidental à Brunehault, j'ai eu l'occasion de discuter avec des marcheurs de Omloop Kluisbergen qui avaient été séduits par ce parcours, mais qui regrettaiennt un peu qu'il ne fût pas plus boisé. Je leur ai dit : "venez chez nous ! vous verrez, vous ne le regretterez pas ! ". Je les ai revus à notre marche, le 16 février. Ils étaient enchantés du parcours. Je les ai alors convaincus de revenir au mois d'avril : "Notre marche d'avril traverse la forêt de colfontaine, et la région des Hauts-Pays, pour aller jusqu'au caillou-qui-bique ... Et puis, il y a trois contrôles dans des brasseries artisanales...". Le 11 avril, dès 6 heures du matin, ils étaient là ! Je les ai revus sur le parcours, et à l'arrivée dans la salle. Chaque fois, ce n'étaient que des félicitations : "Magnifique ... Impeccable... ! ". Je crois que dorénavant ces marcheurs nous rendrons visite à chacune de nos organisations.

Vous aussi, faites de la publicité pour nos marches ! dites aux marcheurs des autres clubs que notre région du Borinage n'est pas celle qu'ils croient ! Dites-leur que chez nous, il n'y a pas que des corons, et des usines désaffectées, mais qu'il y a aussi de belles forêts, de belles campagnes, et des petits villages typiques, où il fait bon vivre ! Faites en sorte qu'il abandonnent leurs préjugés vis à vis de notre région, qui est rarement présentée sous ses plus beaux jours ! Un marcheur satisfait cette année risque de revenir l'année prochaine avec plusieurs membres de son club. Et de fil en aiguille, j'espère que nous aurons un jour des milliers de marcheurs sur nos circuits, car je suis convaincu que nous les méritons

Paul.

## Notre président nous écrit.

*Chères amies, chers amis,*

*Dans mon dernier billet du mois d'octobre, le vous annonçait que l'année se terminait en trombe pour les Sans Soucis .*

*En effet, pas moins de 340 personnes se sont faites membres des Sans Soucis, cette année.C'est dire si notre club est apprécié des marcheurs.Peu de clubs, en effet, peuvent se targuer d'avoir autant de membres à leur actif.Peu de club offrent autant d'avantages à leurs sociétaires : déplacements en car à prix plus que démocratiques, Saint-Nicolas aux enfants, banquet annuel, soirée "réveillon de Nouvel-An"... Finalement, peu de clubs peuvent se vanter d'avoir une réputation internationale.En effet, notre club fait de plus en plus parler de lui Outre-Quiévrain, et nous pouvons déjà compter une bonne dizaine d'amis français parmi nos membres assidus.*

*Grâce à nos circuits choisis, et à notre organisation exemplaire, nous avons attiré 830 marcheurs en février, 551 en avril, et 334 en octobre, soit un total de 1715 marcheurs pour toute l'année.C'est peu, eu égard à la qualité de nos organisations.Nous méritons beaucoup plus que cela.Evidemment, nous sommes victimes également d'un préjugé défavorable, quant à notre région du Borinage.Mais je pense qu'il nous appartient à tous de faire une bonne publicité pour nos marches.C'est également en nous rendant les plus nombreux possible aux marches proposées par les clubs amis que nous entretiendrons cette belle "Amitié par la Marche".*

*Notre club jouit également d'un intérêt croissant de la part de ses membres mêmes.J'en veux pour preuve que le nombre de personnes ayant participé à notre assemblée générale, ainsi que le nombre de candidats qui se sont présentés pour un poste au sein du comité.*

*Comme vous le savez, plusieurs points importants étaient inscrits à l'ordre du jour.*

*Tout d'abord, le comité a proposé quelques modifications aux statuts et ces dernières ont été acceptées à l'unanimité par l'assemblée générale.Vous trouverez, plus loin dans ce numéro, le texte complet des statuts en vigueur depuis ce 14 novembre 1992.*

*Notre amie Cécile nous a ensuite fait la lecture du bilan financier de notre association.Ce bilan a été approuvé par les Commissaires réviseurs des comptes de 92.Nos deux amis, Isabelle Buisseret et Gaston Declèves ne tarirent pas d'éloges en faveur de notre sympathique trésorière.Ah ! si Cécile était Ministre du budget ! ... Je crois bien que les mots "déficit de la balance commerciale" seraient absents de notre vocabulaire !*

*Pour la vérification des comptes de 93, ce sont nos deux amis Rita Duthoy et Leonardo Panduanello qui se sont portés volontaires.Merci à tous deux, pour votre dévouement au club*

*Le moment était alors venu de passer à la présentation des candidats aux élections, et ensuite, aux élections mêmes. Les deux témoins qui ont dépouillé les bulletins étaient Isabelle Buisseret et Anne Biefnot. Tous les candidats ont récolté plus que les 40 % des voix qui étaient nécessaire pour être élu; Et c'est donc avec grand plaisir que nous accueillons de nouvelles têtes dans le comité. C'est avec grand plaisir également que nous avons constaté que vous avez maintenu votre confiance dans les membres sortant du comité.*

*Le comité se compose donc maintenant des personnes suivantes :*

Président :

*Paul Campion, 52 cité Georges Cornez, 7340 Wasmes (67.63.50)*

Vice-Président et Relations Publiques :

*Jean Primosig, 2 rue Dehon, 7011 Ghlin (31.81.31)*

Secrétaire et Responsable Assurances :

*Joseph Durieux, rue du Temple, 7011 Ghlin (33.68.56)*

Secrétaire adjoint :

*Jean-Claude fiévez, 55 rue Fleurichamps, 7370 Dour (65.53.57)*

Trésorière :

*Cécile Laudeloux, 3 rue Fernand Piron, 7011 Ghlin (33.85.08)*

Trésorier adjoint :

*Patrick Guérat, 23 rue des Genêts, 7000 Mons (35.19.61)*

Relations Publiques adjointe :

*Poli Maria-gabriella, 36 rue de la Flache, 7331 Baudour (64.30.27)*

Responsable Sportif :

*Pascal Urbain, 21 rue Delporte, 7350 Thulin (65.28.90)*

Responsable Sportif adjoint :

*Jean-Luc Vilain, 57 rue du Tournesol, 7033 Cuesmes (33.94.54)*

Responsable Périodique :

*Emile Lermusiaux, 19 rue de la Culture, 7011 Ghlin (36.42.06)*

Responsable Périodique adjoint :

*Salvatore Mazzeo, 37 rue du Temple, 7011 Ghlin (33.68.56)*

*Passons sans transition au sujet suivant ( c'est comme ça qu'on fait à la radio quand on manque d'imagination ! ).*

*Le 14 novembre, c'était notre souper dansant traditionnel. Près de 140 convives, dont quelques membres de clubs amis tels que " La Police de Mons", "Les Amis de la Nature de Bruges", et "Les Marcheurs de la Sylle", ont pu apprécier les mets de qualité que nous avions mitonnés notre ami Jean-Marie. C'était vraiment super ! Encore une fois, Jean-Marie nous a fait la preuve de son savoir-faire. D'ailleurs nous avons décidé de faire appel à lui, pour notre soirée de réveillon. La disco était assurée par notre ami Jean Millet. Il y avait des "wababalooba bala bam boom", mais aussi des "plûûûs bôôôôô de tous les tangos du mondêû... ". Bref, il y en avait pour tous les goûts. C'était vraiment une ambiance ... Sans Soucis !*

*Autre sujet : les challenges.*

*En 1993, ce sera le club des Sans Soucis qui assurera la présidence du "Challenge du Hainaut Occidental".*

*Quelques mots d'explications également au sujet des Challenges " Les Classiques des 5 Provinces", dont nous ferons partie en 93 et en 94. Il existe, au niveau des "Classiques des 5 Provinces", deux challenges : un challenge pour les 5 × 25 Km, et un Super Challenge pour les 5 × 50 Km. Les récompenses sont de deux types : un challenge individuel sous la forme de badge spécial, offert gratuitement à tout marcheur ayant effectué l'ensemble des 5 marches ; et un challenge "interclub" offert aux clubs ayant la plus de challenges "individuels". cette année, un seul Sans Soucis a obtenu le "Super challenge individuel". Il s'agit de notre ami Francis Estorez Sr. Francis, qui n'est membre du club que depuis avril 91, mérite bien nos félicitations. En effet, ces marches, qui sont particulièrement difficiles cette année, en raison des conditions atmosphériques. La première marche, qui avait lieu à Masbourg, est la seule qui ait connu un temps idéal. Mais, de l'avis général, c'était probablement la plus dure que l'on ait jamais faite. Et la plus belle aussi. A Ecaussinnes, les marcheurs tombaient comme des mouches, sous un soleil de plomb. A Florennes, c'était carrément le déluge. On a enregistré ce jour là un maximum d'abandons. A Braine L'Alleud, les rescapés de Florennes ont dû parcourir leur 60 kilomètres sous une pluie battante également. Finalement, pour couronner le tout, c'est par un temps de chien que la dernière épreuve s'est déroulée, à Esneux. Comme si ça ne suffisait pas, la redoutable côte de "La Redoute" figurait également au programme du C.S.Trooz. Félicitations, donc, à notre ami Francis Estorez.*

*Paul*

## Premier réveillon de notre club organisé par Jean Primosig.

*Fât' diâp' ! Quée n'ambiance !*

*C'est sûrement ce qu'aurait dit Antonio Soubry, s'il avait participé à notre "1er réveillon de la Saint-Sylvestre".*

*Vous prenez l'ambiance d'un banquet Sans-Soucis habituel, et vous l'élévez au carré. Cela doit vous donner une bonne idée de ce qu'était cette soirée de réveillon.*

*Parmi les quelques 150 personnes présentes, nous avions le plaisir de compter des amis marcheurs venus des clubs de Brugelette, d'Ellezelles, d'Erquennes et de Maurage ainsi que les jeunes de la maison du peuple de Ghlin.*

*La disco était assurée par notre ami Francis Estorez. Les amateurs de rock, de twist, de break, de reggae, de slow, de tango, de lambada... se sont régalaés. Vraiment, il y en avait pour tous les goûts. A cinq heures du matin, on dansait encore. Et quand la disco s'est tue, la chorale des "Petits Chanteurs à la gueule de Bois" a pris le relais.*

*Du point de vue gastronomique, notre ami Jean-Marie avait mis les petits plats dans les grands, et les grands plats dans des plats encore plus grands. Là aussi, il y en avait pour tous les goûts. quel choix ! Et quelle qualité ! Les habitués savent, qu'avec Jean-Marie, on n'est jamais déçu.*

*Paul*

**1993**  
**Super Challenge**  
**5 X 50 km**



**Challenge**  
**5 X 25 km**



Marche placée sous le patronage  
de la FFBMP et de la FISP (IVV)



7 - 15 km

50 - 25 km • 10 avril 1993

**11<sup>e</sup> Marche  
du Printemps**

Colfontaine - Honorelles - Colfontaine



6 - 12 km

50 - 25 km • 15 mai 1993

**Sentiers  
Ardennais**

Masbourg



7 - 14 km

50 - 25 km • 28 août 1993

**Marche  
des Ducs**

Florennes



6 - 12 - 42 km

50 - 25 km • 2 octobre 1993

**19<sup>e</sup> Marche  
du Stofé**

Wavre



6 - 12 km

50 - 25 km • 23 octobre 1993

**Marche  
des 3 Vallées**

Esneux-Remouchamps-Esneux



# LES SANS-SOUCIS GHLIN

Samedi 10 avril 1993

1<sup>ere</sup> marche du challenge des 5 provinces

11<sup>ème</sup> marche du printemps

**COLFONTAINE - HONNELLES - COLFONTAINE**

(Parcours dans la forêt de Colfontaine, les Hauts-Pays, le site du caillou qui Bique à Roisin, les villages Français de Gussignies, Hon-Hergties,... 3 contrôles dans les brasseries artisanales)

**7 - 15 - 25 - 50 km**

Lieu de départ: Ecole Achille Dieu, rue de la Perche 7340 Pâturages

Heures de départ: de 07.00 à 09.00 h (50 km)  
de 08.00 à 13.00 h (25 km)  
de 08.00 à 15.00 h (15 km)  
de 08.00 à 15.00 h (7 km)

Heure d'arrivée: au plus tard à 17.00 h

Permanence F.F.B.M.P - I.V.V. : de 09.00 à 17.00 h

Frais d'inscription : estampille..... 20 BEF  
estampille et brevet....30 BEF  
badge.....150 BEF  
médaille de luxe.....200 BEF

Organisateur responsable: Paul CAMPION Cité Georges Cornez, 52 7340 WASMES ☎ (065) 67.63.50

Relations publiques: Jean PRIMOSIG Rue Dehon, 2 7011 GHLIN ☎ (065) 31.81.31

Responsable assurance: Joseph DURIEUX Rue du Temple, 37 7011 GHLIN ☎ (065) 33.68.56

Marche placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires, et la F.I.S.P. (I.V.V.)

Conformément aux règles de la F.I.S.P. (I.V.V.), aucun estampillage ne sera délivré sur les cartes et carnets F.I.S.P. (I.V.V.) pour les distances inférieures à 10 km.

Buvette et restauration à prix modique – Vaste parking assuré.  
Récompense aux groupes les plus nombreux.

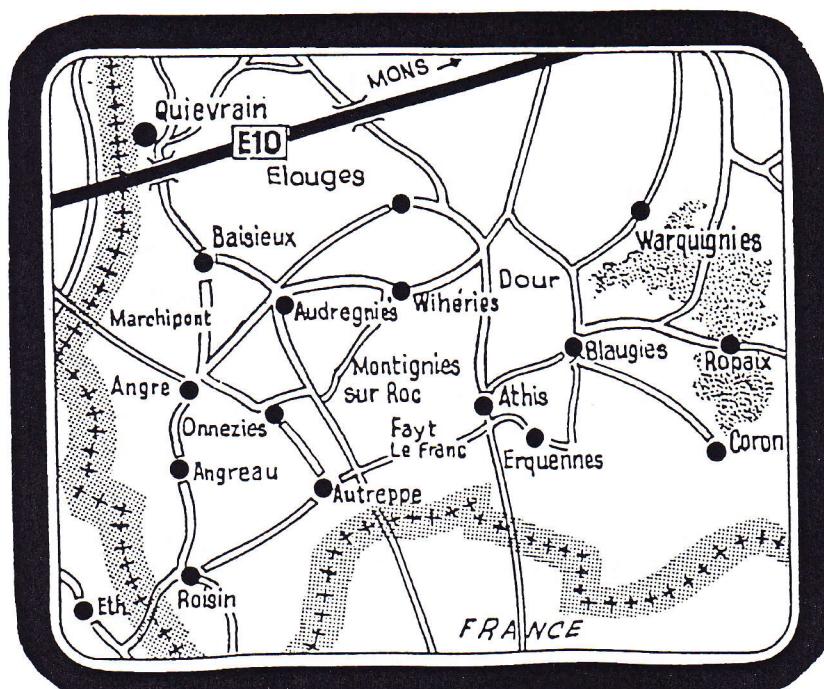
La marche aura lieu, quelles que soient les conditions atmosphériques.

LE CLUB EST ASSURÉ EN RESPONSABILITÉ CIVILE.

## COLFONTAINE - HONNELLES - COLFONTAINE

Bien que pouvant s'enorgueillir d'un riche passé minier, Pâturages est une des communes les plus vertes du Borinage et, quelques centaines de mètres après avoir quitté la plaine de la commune, le bois de Colfontaine nous accueille. Par un chemin vallonné en bordure du ruisseau de Colfontaine, nous atteignons Wasmes et sa fontaine du Rossignol où les Borains viennent encore s'approvisionner en eau de source. En longeant le ruisseau de Wasmes, dans le bois de St Ghislain, nous découvrons l'ancienne fosse de Sauwartan, située en pleine forêt. Plus loin, à la sortie du bois, l'ancien moulin à eau du Moulineau et sa petite chapelle marque l'entrée dans Petit-Dour. Après une courte traversée de ce paisible village, nous passons à proximité de la chapelle Notre Dame de la Paix, le petit bois qui l'abrite est orné d'un dense tapis jaune de jonquilles à chaque printemps.

Par les champs, nous faisons notre entrée dans Blaugies. L'église St Aubin, à l'altitude 134, date en partie du 16ème siècle et est entièrement restaurée. Son ampleur et sa richesse s'expliquent par sa dépendance de l'abbaye de St Ghislain. Le marcheur qui prendra le temps d'y pénétrer pourra y voir un retable ancien, une croix reliquaire du 17ème siècle et des éléments de la première église du 12ème siècle. La chapelle Notre Dame de Tongres marque la sortie de Blaugies par un chemin de campagne qui mène à Erquennes, plaisant petit village dont le territoire s'étend le long de la frontière française. En ce charmant vallon campagnard, plusieurs sources et ruisselets forment la Petite Honnelle, elle va nous accompagner un long moment dans notre promenade. C'est un de ses affluents cependant que nous longeons en traversant Athis. Son église possède des fonds baptismaux du 15ème siècle et on y remarque aussi quelques pierres tombales armoriées des seigneurs d'Athis. Plus loin, une ancienne chapelle, adossée à une ferme, reste le seul témoin de l'ancienne demeure féodale.



C'est par un sentier touristique que nous atteignons Fayt-le-Franc, le village voisin. Sur la place, à côté de l'église, un tilleul majestueux symbolise la liberté, on dit qu'il fut planté par le fameux général Dumouriez à la fin du 18ème siècle. Nous retrouvons le sentier touristique près de la marbrerie Baton, celui-ci nous entraîne au vieux moulin, où la Petite Honnelle se jette dans une chute impressionante. Puis par un chemin de campagne bordé de peupliers, nous arrivons à Montignies-Sur-Roc, la perle des Hauts-Pays, où nous pourrons nous abreuver à la brasserie des Rocs. On y brasse la Montagnarde et l'Abbaye des Rocs. C'est avec une fierté bien naturelle que le patron se fera un plaisir de faire visiter les installations à ceux qui auraient aussi soif de connaissances. Auparavant, nous aurons traversé le village, sa place arborée, bordée d'anciennes demeures, nous aurons longé la "falaise" de granit rose, à la cote 88, par le sentier du haut des rocs, avant de plonger à la cote 30 par le sentier du bas des rocs. Le pont de la Roquette, qui nous permet de traverser la Honnelle, marque le début d'une forte côte qu'il nous faudra bien franchir si nous voulons atteindre la brasserie. L'effort ne sera donc pas inutile, d'autant qu'un coup d'oeil en arrière au sommet du raidillon nous permet de découvrir une vue splendide de Montignies-sur-Roc.

En quittant le village par les champs, nous abordons Onnezies, au point



L'église d'Onnezies.

culminant de la ligne de partage des eaux entre Petite et Grande Honnelles, nous sans avoir observé d'un regard amusé la reproduction de fusée, dressée à l'entrée du village par un farfelu du coin. Un peu plus loin, la tour Colombier, vestige de l'ancien château de Rampemont, fait face à une ferme du 18ème siècle, remarquable par ses dimensions. Un petit sentier au départ de la place, dont seul le portail rappelle qu'elle date du 17ème siècle, nous conduit hors du village, vers la route qui descend sur Angres. En chemin, près de l'ancienne gare, la chapelle St Roch témoigne de l'épidémie de choléra survenue entre 1848 et 1850, à la suite d'inondations catastrophiques.

Nous n'irons pas jusqu'à Angres, un chemin de campagne nous détourne en effet vers le bois de Beaufort. La grande Honnelle le traverse, c'est elle qui nous guide vers une curiosité géologique, le "Caillou-qui-bique".

Le bois est aussi jalonné de pierres sur lesquelles ont été gravés des poèmes d'Emile Verhaeren. Le poète, conquis par ce décor sylvestre, s'installa en effet non loin d'ici pour y rédiger ses meilleurs ouvrages. C'est toujours la rivière qui nous conduit vers la France, en passant près d'une marbrerie où il n'est pas rare de voir et d'entendre la scie découper les blocs de marbre sous les gerbes d'eaux.

Notre premier contact avec la France pourrait être plus désagréable : en effet, la brasserie du Baron va nous permettre de nous rafraîchir avec sa cuvée des Jonquilles (blonde) ou sa St Médard (ambrée). Là aussi, il est possible de visiter les installations, au fond du restaurant. Nous traversons Gussignies, premier village français de notre périple par le sentier des marbriers. Sur la place, excentrée par rapport au village, une grille indique l'entrée du château. C'est ici qu'il nous faut abandonner la Honnelle pour un long cheminement en France. Par Bellignies d'abord, célèbre par ses marbreries, décidément omniprésentes sur notre parcours, et où un musée retrace la vie de cette industrie extractive. Puis par Eugnies, petit village isolé, où le fronton de l'école, sur la place communale, mérite notre attention. Par Hon Hergies enfin, que traverse une rivière turbulente, l' Hogneau. Nous

passerons près de cascades, d'étangs poissonneux, de l'église au clocher à bulbe, avant d'emprunter le merveilleux sentier Lambinet, au bord de l'eau.



Le brigand Moneuse

souvenir de cette journée de marche à travers une région dont les Sans Soucis sont convaincus qu'elle vous aura charmés.

*L'entendez-vous, l'entendez-vous  
Le menu flot sur les cailloux ?  
Il passe et court et glisse,  
Et doucement dédie aux branches  
Qui sur son corps se penchent,  
Sa chanson lisse.*

E.VERHAEREN.

*C'est sur ces dernières lignes que je terminerai cet historique.*

*Les "Sans Soucis" sont partout : au fond des bois, sur les routes, à travers champs et vallons.*

*Ils veulent marcher, libres comme l'air, légers comme des plumes, où et quand ils veulent, à leur rythme !*

*Cela permet de plaisanter, de dialoguer avec son voisin, de nouer des amitiés.*

*Bref, la marche, c'est savoir respirer en plein air, regarder, sentir, entendre, partager cette nature que l'on ne connaît plus, tant on s'est éloigné d'elle dans les milieux bétonnés des villes ; réapprendre à aimer la terre, la campagne, sillonnailler les villages, rencontrer leurs habitants....*

*C'est aussi, parcourir nos belles forêts, admirer les arbres, sentir la vie frémissante qui s'en dégage, écouter le chant des oiseaux tout préoccupés à la recherche de la nourriture que réclament leurs petits. C'est apprendre à reconnaître leurs chants, apprendre à reconnaître les arbres à leur silhouette ou à leur feuillage et, pourquoi pas, s'y appuyer pour former un "tout" avec leurs vénérables troncs solides.*

*Quel merveilleux programme....*

*- FIN -*

*P.S. Je tiens personnellement à remercier Antoinette Diricq pour l'aide qu'elle m'a apporté à la rédaction de cet historique, ainsi qu'à sa grande fidélité à notre club si cher en son cœur.*

*Joseph.*

La composition de cet historique a  
été réalisée à titre gracieux par :

Mme Durieux Marie-Françoise

L'impression a été faite par :

CompoLOGIC  
Rue de Dinant, 5  
7000 MONS  
Tél : 065/34.02.44  
Fax : 065/35.43.57